

La Lettre aux Amis du Musée Louis-Philippe du Château d'Eu



Numéro 27 – Printemps 2020

Le mot du Président

Chers amis,

Un éditorial reflète l'air du temps, et dans le cadre de notre association, celui des musées.

Mais les préoccupations de nos lecteurs, tous confinés, concernent le coronavirus.

Pour rester dans le cadre des Musées d'Histoire, j'ai sollicité et obtenu de Monsieur Jean-Louis Augé, Conservateur en chef des musées Goya et Jaurès de Castres, Président de l'Association Occitanie Musées, l'autorisation de reproduire quelques extraits d'un de ses articles « Les images de la peste dans la peinture du Siècle d'Or ».

« Depuis la plus haute antiquité les pandémies ont accablé l'humanité de la façon la plus spectaculaire qui soit. L'épidémie de peste en particulier a rempli de terreur la population car elle frappe sans distinction d'âge, de sexe, de condition sociale et elle est quasi sans remède.

« En des temps où la médecine procède d'un savoir plus ou moins empirique, où la démarche scientifique côtoie la superstition et les méthodes les plus fantaisistes, l'explication communément admise était celle du châtement de Dieu (ou des dieux) en raison des fautes commises que ce soit l'impiété, la luxure, le goût du lucre et tous les plaisirs de l'existence. Ainsi donc les images, relativement rares que nous offre la peinture ancienne vont s'inscrire dans ce procédé mental par le biais de l'allégorie morale édifiante pour le fidèle que l'on invite à la repentance pour ses péchés réels ou supposés. En Espagne, où l'empreinte de l'Eglise catholique s'avère très profonde, nous constatons à travers les témoignages qui nous sont parvenus l'adéquation parfaite avec cette analyse religieuse d'un phénomène incompréhensible quant à son origine véritable (le bacille de la peste ne fut identifié qu'en 1894 par Alexandre Yersin et le japonais Kitasato). Notons au passage que la mise en image de l'épidémie autorise une double finalité : la première d'ordre morale et expiatoire en l'espèce du châtement (suite en page 4)



Théophile Vauchelet
Redécouverte d'un décorateur oublié (p. 5)

Dans ce numéro

Chers amis,

En raison de la situation actuelle empêchant son impression, cette lettre vous est adressée par courriel dans la mesure des adresses en notre possession. Nous vous prions de nous excuser pour ce désagrément. Au sommaire de ce numéro :

1. Editorial par M. Michel Mabire,
 2. A table ! par M. François Pupil,
 4. Le jeune Giotto par M. Alban Duparc,
 5. Théophile Vauchelet par le Père Hervé Rabel,
 8. L'épidémie de choléra : souvenirs de Chateaubriand,
 10. Condoléances reçues par la Reine Marie-Amélie, par M. Hervé Robert,
 13. Eu et Dreux - Tableau Johannot - Sous le signe du Duc d'Aumale par M. François Terrade,
 14. Les trois smalas du Roi Louis-Philippe par le Père Hervé Rabel,
 15. L'agenda des amis,
 16. La mort à Sydney d'Henri de Condé le 24 mai 1866, par M. Henri de Wailly,
 19. Un jour historique : le 3 avril 1873, le Duc d'Aumale sous la Coupole, par M. Paul Labesse,
 22. La comtesse Berthe de Clinchamp, par M. Antoine Uribe,
 23. Portraits de la Princesse Isabelle du Brésil et du Comte d'Eu (première partie) par M. C. R. Lima Junior,
 26. De Gaulle et le Comte de Paris (première partie), par M. Guy Gauthier,
 31. Les boîtes romantiques, par M. Vincent Boirel,
- Bonne lecture

François Terrade

francoisterrade.eu@gmail.com

Une fois encore, une grande vente d'objets historiques a permis aux amateurs de se faire une idée plus juste du patrimoine des familles royales. Le 12 mars dernier, un incroyable fonds d'orfèvrerie provenant de la famille de Saxe-Cobourg et Gotha et d'autres descendants de Louis-Philippe a été dispersé à l'Hôtel Rossini par l'étude de Sylvain Mallié-Arcelin avec l'assistance de Xavier Dufestel. L'ami du château d'Eu aura fait le lien avec la succession du roi des Français dont Clémentine d'Orléans, princesse de Saxe-Cobourg et Gotha, avait été l'une des bénéficiaires, tout comme avec celle des ducs de Nemours et de Vendôme recueillie par Henryane de Chaponay.

Il faudrait aller à Vienne et visiter les salles de la Hofburg consacrées à la vaisselle des Habsbourg pour se rendre compte de l'accumulation inouïe des pièces de forme et des couverts qui étaient nécessaires à la vie d'une famille royale. Les tables étaient dressées pour des dizaines de convives et de grandes caisses de bois numérotées permettaient d'expédier la vaisselle dans les palais où villégiaturaient les souverains. Quelques coffres figuraient d'ailleurs dans la vente du 12 mars.

De mémoire de chineurs, depuis cinquante ans, on n'avait pas assisté à la dispersion d'une telle quantité de vaisselle plate. Lors de la succession du dernier duc de Nemours (29-30 avril 1971), les piles d'assiettes de métal armorié étaient si nombreuses qu'on les avait posées à même le sol et qu'elles dépassaient le niveau des tables. Cette fois, il s'agissait d'un service d'orfèvrerie commandé à Jacques-Augustin Gandais, par Louis-Philippe, à partir de 1834. On proposait dix lots de douze assiettes à bord côtelé, auxquels on ajoutait trois lots de six, un de quatre et une assiette isolée. Un total de cent quarante-trois assiettes est contraire à l'habitude de compter la vaisselle en chiffres pairs, mais comprendront ceux qui ont "partagé", selon l'expression de Talleyrand, ceux qui ont dépecé des ensembles cohérents comme durent le faire les enfants de Louis-Philippe.

La descendance de Clémentine d'Orléans avait probablement reçu plus d'orfèvrerie que celle figurant dans la vente. Pour faciliter la dispersion, les lots d'assiettes avaient été séparés de quatorze légumes, une soupière, des coupes, vingt-cinq salerons doubles et deux ensembles pour le thé et le chocolat, tous du même modèle orné d'une bande côtelée sur le rebord ou la panse. Cette énumération est un peu fastidieuse mais elle permet d'évoquer ce qu'avaient pu être les tables de Louis-Philippe, père d'une famille nombreuse et souverain très hospitalier.



Photographie Mallié Arcelin (avec remerciements)

Douze assiettes plates du premier service d'orfèvrerie commandé par Louis-Philippe Ier, en tant que Roi des Français. Gravées au revers des initiales du souverain, LP sous couronne royale.

Modèle à bordure côtelée. Métal doublé argent
Diam. : 25,5 cm Marques : estampille de Gandais, orfèvre-plaqueur du roi Louis-Philippe Ier.

L'argenterie de Gandais consistait en des pièces de simple métal, doublé d'argent et bien sûr gravé d'une couronne et des initiales LP. Le choix du métal argenté, selon l'expression actuelle, s'explique par le coût d'une telle commande. Comme nous le montrent les collections de porcelaine de Sèvres au château d'Eu, des services de moins en moins ornés devaient suivre la déclinaison du rang social et nobiliaire des convives. À la table même du roi et des princes, l'argent massif était aussi d'usage car de nombreuses pièces de cette qualité sont apparues dans les ventes Orléans depuis un siècle. L'argenterie Penthievre-Orléans est d'ailleurs l'un des meilleurs exemples de l'excellence des orfèvres français du XVIII^e siècle.

À table ! (suite de la page 2) - **Chronique de M. François Pupil**

Plus émouvant est pour nous le service de table que Louis-Philippe commanda à Charles Christofle, l'orfèvre qui attacha son nom à la vogue du métal argenté. Une partie de ménagère de plus de cent pièces provenait de la descendance directe de Louis-Philippe à qui elle avait été expédiée en Angleterre, depuis le château d'Eu, après la révolution de 1848. Elle avait échu au duc de Nemours, puis à son fils Alençon et à la descendance de celui-ci. À la cloche et au plat armoriés, de très belle facture, s'ajoutaient les cent quatre pièces d'une ménagère de couverts au décor à filets, frappés des armes de France disposées sous un lambel, sommées d'une couronne et appuyées à des drapeaux. Trente-deux pièces portaient en outre la marque "EU", ce qui signifie qu'elles avaient été réservées à la table du roi lui-même. Quelle tristesse que le généreux Docteur Court ne soit plus parmi nous car il aurait trouvé là de quoi compléter l'argenterie qu'il a offerte au musée ! Le catalogue précisait bien que les lots proposés étaient seulement des parties d'une ménagère : celle-ci devait atteindre plusieurs centaines de pièces.



Partie de la ménagère du service de la table de Louis-Philippe Ier, Roi des Français au château d'Eu.

Huit pièces pour deux convives.

Gravées aux armoiries du dernier roi des Français, d'azur à trois fleurs de lys d'or au lambel d'argent surmontées de la couronne fermée, sur fond de drapeaux tricolores, avec le sceptre et la main de justice en sautoir.

Photographies Mallié Arcelin (avec remerciements)

Il faudrait se référer à d'autres ventes royales pour mesurer l'ampleur phénoménale du train de maison des souverains ou des princes possessionnés. Il avait fallu deux jours à Christie's, les 24 et 25 janvier 2007, avec 884 numéros, pour disperser la collection de Georges I^{er}, roi des Hélènes, récupérée par ses descendants au Palais Royal d'Athènes et à leur résidence de Tatoï. Due aux meilleurs orfèvres du XIX^e, siècle, notamment Garrard et Christofle, l'argenterie massive ou plaquée occupait plus de la moitié du catalogue. Un rêve pour l'ordonnateur d'une festivité royale.

Plus proche de nos intérêts eudois, une argenterie provenant de Ferdinand de Bulgarie (1861-1948) faisait également partie de la vente de l'Hôtel Rossini. Comptant plusieurs centaines de pièces, elle sortait uniquement des ateliers français. Ce petit-fils de Louis-Philippe n'est pas pour nous un inconnu : on rapporte qu'il disait de notre fondatrice qu'elle était "la plus belle princesse d'Europe". Son service de table comportait la même bordure côtelée que celui de sa mère, la princesse Clémentine. Pour lui, Christofle avait fait évoluer le simple modèle à filets évoqué plus haut en chantournant les contours du service à entremets. Quant à la ménagère réalisée pour le mariage de Ferdinand avec Marie-Louise de Bourbon-Parme, elle était d'une incroyable opulence car elle comportait presque sept cents pièces d'argent massif qui viennent d'être réparties en une trentaine de lots.

Si nous avons fait une erreur dans le décompte, nous autorisons le lecteur à nous fustiger par lettre incendiaire adressée à notre Président, comme cela est déjà arrivé, mais nous inciterons tout de même les maîtres de maison à l'humilité quand ils sortiront leurs écrins et en dénombreront le contenu avant de dresser un couvert. Vite, à table !

François Pupil

Amalia Dupré - Le jeune Giotto

Sculpture en marbre

Fonds ancien du musée

Ce beau marbre est l'œuvre d'une artiste italienne, Amalia Dupré. Elle fut l'élève de son père, Giovanni Dupré. Ce sculpteur, un des plus réputés de la Toscane du XIXe siècle, se préoccupa beaucoup d'art religieux mais il s'inspira aussi à de multiples reprises de l'histoire des grands personnages toscans du Moyen-Age tardif et de la Renaissance. Sa fille Amalia suivit ses traces avec beaucoup de talent, et à la mort de son père, elle acheva certaines de ses œuvres. Son Giotto enfant s'inscrit parfaitement dans l'intérêt que l'on portait au XIXe s. à la vie des grands artistes du passé. Peintres et sculpteurs y ont trouvé une abondante source de sujets, en puisant notamment dans les Vies du peintre et écrivain Giorgio Vasari. Michel-Ange, Titien ou Raphaël ont ainsi été représentés durant leurs jeunes années.



A. Duparc - Musée Louis-Philippe

La figure de Giotto, l'un des grands précurseurs de la Renaissance florentine, trouvait parfaitement sa place dans cette série de grands hommes. D'après la légende, recueillie par Lorenzo Ghiberti et Giorgio Vasari, Giotto, enfant, gardait les chèvres de son père quand Cimabue le surprit en train de dessiner sur une pierre. Le talent du jeune berger subjuga le célèbre peintre et l'incita à emmener le garçon afin d'en faire son élève.

Amalia Dupré est une artiste de renom dans son pays et il semble qu'une version de ce marbre ait été présentée à Paris, lors de l'Exposition Universelle de 1867. L'œuvre conservée à Eu date de 1888 et il est difficile actuellement de connaître le contexte exact de sa création.

Aujourd'hui en réserve, cette sculpture a appartenu aux collections du comte et de la comtesse d'Eu. On la reconnaît aisément sur les cartes postales du début du XXe s., où elle était exposée dans le Grand hall, plus connu aujourd'hui sous le nom de salle du Carrosse. *AD*

Le mot du Président (suite)

(Suite de la première page)

divin qui sanctionne la faute et autorise à la fois l'expiation ainsi que le pardon ; la seconde d'ordre intercessionnelle car l'Eglise se fait (comme l'oracle antique) le porte-parole du courroux du ciel tout en renforçant par là son pouvoir sur les esprits....

« De nos jours les progrès de la science, l'affaiblissement des idées religieuses nous ont fait quelque peu oublier ces épreuves collectives qui, de façon récurrente et imprévisible, anéantissaient des populations entières. Toutefois les idées reçues, elles, ont la vie dure et si la religion n'est plus un recours nous entendons parfois répercuter par les médias d'étranges discours comme ceux d'une juste punition infligée à des communautés fautives de par leur mode de vie ou leurs pratiques sexuelles : on pense à l'évidence au Sida. Comme on le sait, le vecteur de la peste n'est autre que la puce du rat et l'on ne peut être surpris de constater que lors de la peste sévillane, le paroxysme de l'épidémie s'était produit au mois de juin 1649 à la suite d'une montée des eaux du Guadalquivir, qui avait chassé les rongeurs de leurs tanières. Les tanneurs, étant donné leur activité ayant été moins affectés, on se mit à les suspecter de pratiques sulfureuses. Plus que jamais tout n'est qu'image et discours, on en fait le meilleur usage ou le pire ».

Jean-Louis Augé que je remercie. Vous pouvez consulter le texte complet sur internet (musees-occitanie.fr). Toute analogie avec l'actualité n'engage que les lecteurs...

Nous espérons tous des temps meilleurs le plus rapidement possible. Soyez responsable. Respectez le confinement. Nous aurons besoin de vous tous pour que l'Association des Amis du Musée Louis-Philippe reprenne ses activités.

Bien à vous tous,

Michel Mabire michel.mabire1941@gmail.com

Théophile Vauchelet, peintre et décorateur au château d'Eu

par le Père H. Rabel

Une récente restauration

Le 17 avril 2018, était inaugurée au Sénat, à Paris, la 'Salle René Monory' ; cette pièce n'est autre que l'ancienne chapelle de la Chambre des Pairs, aménagée à partir de 1836 par l'architecte Alphonse de Gisors. Entièrement restaurée, elle a permis de redécouvrir une œuvre importante d'un peintre un peu oublié, Théophile Vauchelet (1802 – 1873), qui peignit à l'abside 'Le Concert des Anges' (Ill. 1) et, au plafond, 'Les Quatre Evangélistes' (Ill. 2) avec 'Les anges portant les instruments de la Passion'. Cette chapelle, qui « *constitue un remarquable témoignage de l'art religieux de la Monarchie de Juillet* », sera consacrée le 27 décembre 1845 (1).



Ill.1 – Th. Vauchelet – Le concert des Anges
Sénat – Salle René Monory

Le peintre d'histoire

Elève d'Alexandre-Denis Abel de Pujol et de Louis Hersent, ce dernier également actif au château d'Eu, Vauchelet fut prix de Rome en 1829 et bénéficia ensuite de nombreuses commandes officielles ; c'est « *un peintre d'histoire dont la carrière devint brillante à partir de la Monarchie de Juillet* » (2). Il travailla pour les Galeries historiques de Versailles avec, en particulier, une 'Capitulation de Magdebourg, 8 novembre 1806', mais également dans plusieurs églises parisiennes ainsi que pour la cathédrale de Nantes. Dans la nouvelle Salle des séances de la Chambre des Pairs, aménagée par Gisors, il peindra à partir de 1836 des compositions allégoriques, détruites par un incendie en 1859 ; son œuvre au palais des Tuileries ne résistera pas non plus à l'incendie de 1871.



Ill.2 – Th. Vauchelet – Les Evangélistes – Saint Luc
Sénat – Salle René Monory

Le décor de l'hôtel de Villars, à Paris

L'ancienne conservatrice du département des Objets d'art du Louvre, Anne Dion-Tenenbaum, écrivait (3) : « *Dans les bâtiments publics, prévaut sous Louis-Philippe un décor chargé de style Louis XIV [...]. Le style Renaissance peut cependant être préféré ; à l'Hôtel de Ville [de Paris], alors agrandi, Théophile-Auguste Vauchelet décore les appartements du préfet d'arabesques imitées de Raphaël* ».

Cette remarque est intéressante, car on va retrouver ce style Renaissance, ces 'arabesques', ces 'grotesques', dans la décoration du Salon des Jeux de l'hôtel de Villars, à Paris, aujourd'hui Mairie du VIIe arrondissement (4), puis dans les châteaux d'Eu et de Vaux-le-Vicomte ; ce serait, me semble-t-il, une caractéristique de Vauchelet comme décorateur.

Pour l'hôtel de Villars, où le marquis de Forbin-Janson lui confie en 1834 le décor de son salon, le peintre va s'inspirer fortement de la décoration de la Salle du Livre d'Or du palais du Luxembourg, qu'il connaissait bien, son père ayant été chargé de l'ameublement de cet édifice.

Théophile Vauchelet, peintre et décorateur au château d'Eu (suite)

par le Père H. Rabel

Cette salle avait été aménagée en 1816 – 1817 par l'architecte Pierre-Thomas Baraguay, avec les dépouilles du Cabinet-Doré, de débris de l'appartement de Marie de Médicis mais aussi, et principalement, des éléments de décor de l'appartement d'Anne d'Autriche au Louvre, orné de grotesques par Charles Errard (c. 1606 – 1689). Ce décor inspiré de Raphaël se caractérise par des arabesques, des enroulements de rinceaux, des guirlandes, des Amours... dans la tradition des Loges du Vatican.

Les décors du château d'Eu

L'ouvrage de Désiré Le Beuf, 'La Ville d'Eu' (1844) décrit la présence de trois interventions de Vauchelet à Eu :

- dans la Grande salle à manger du rez-de-chaussée, aujourd'hui remplacée par le 'Péristyle' de Viollet-le-Duc, il note : « *Dans dix des compartiments du plafond, Vauchelet a peint les saisons et les éléments, Hébé et Ganimède* » (5). On aura une idée de ces peintures disparues en allant au ministère des Affaires Etrangères où les dessus de portes du Salon du Congrès, aussi de Vauchelet, représentent également les Saisons (6). De même, le musée du Louvre conserve des 'Saisons' et des 'Eléments' de ce même décorateur, sans doute des dessus de portes.

- dans la Chambre à coucher de la reine, il précise que « *le plafond est : La Vérité présentée aux Dieux. Restauré par Vauchelet* » (7), œuvre bien entendu anéantie par l'incendie de 1902.

- dans la Salle à manger du premier étage, il décrit ainsi le décor: « *Cette salle vient de recevoir une nouvelle décoration, dans laquelle on remarque les beaux travaux de M. Vauchelet. Les dessins de ce peintre sont nobles, élégants, purs comme ceux de l'antique ; les carnations sont admirables. Sur les battants des portes, il a alterné les quatre parties du monde et les saisons, debouts sur des socles [...]. Les encaissements des coins du plafond nous montrent, en grisailles, sur un fond bleu, la Force, prononçant sur le mérite de deux jeunes lutteurs. La Musique, encourageant de sa guitare les sons de deux petits musiciens. Les Festins : un dieu et une déesse reçoivent le nectar des mains de l'Amour. La Danse, couronnant deux jeunes danseurs* » (Ill. 4&5)(8). Cette description a d'autant plus d'intérêt que, hormis les portes, ce décor de grotesques existe encore, au plafond, nous permettant d'admirer l'œuvre de Vauchelet à Eu.



Ill.6 – Th. Vauchelet – Plafond de la salle à manger
Château d'Eu



Ill.3 – Th. Vauchelet – Plafond de la salle à manger
Château d'Eu



Ill.4 – Th. Vauchelet – Plafond de la salle à manger
La Danse - Château d'Eu



Ill.5 – Th. Vauchelet – Plafond de la salle à manger
Les festins - Château d'Eu

Atelier Arcoa

Atelier Arcoa

Atelier Arcoa



Ill.7 – Pierre Petit
Théophile Vauchelet
photographie, Musée d'Orsay

Les dernières œuvres

Les dessus de portes du ministère des Affaires Etrangères ont été exécutés vers 1854 ; en 1857, au Sénat, dans la Salle des Messagers d'Etat, Vauchelet peindra un portrait du roi de Rome. Toujours sous le Second Empire, il exécutera une série de portraits pour la décoration de la nouvelle Galerie de la Chambre des Requêtes, aujourd'hui dans la Galerie du second étage de la Cour de Cassation (9).

Terminons par une remarque de Jean Feray, spécialiste des arts décoratifs en France, au sujet du décor de grotesques : « *Il insiste sur l'intérêt du décor de Vauchelet pour la salle de bains de Vaux-le-Vicomte* » (10). En effet, en 1845, le 5^{ème} duc de Praslin faisait restaurer son domaine par Louis Visconti qui créa un remarquable Cabinet des Bains (ill.8), au plafond circulaire peint d'enfants et de guirlandes, dans l'esprit des grotesques (11) ; Vauchelet peignait un peu plus tard un portrait posthume de l'architecte, sur lequel il inscrivit : « *AL Visconti / son ami de cœur T. Vauchelet / 1854* », ce qui montre bien les liens amicaux entre les deux hommes et permet de penser que le plafond de Vaux-le-Vicomte est également de cet artiste. ✪



Ill.8 - Vaux-le-Vicomte – Cabinet des bains

Notes

1) voir les fiches 'Patrimoine' sur le site du Sénat ainsi que les deux articles de D. Rykner, *La Tribune de l'Art*, 7 avril 2003 et 28 avril 2015

2) encyclopédie Wikipedia, art. Théophile Vauchelet

3) *Le style Louis-Philippe*, Paris, Flammarion, 1990, p. 17

4) Colette Lamy-Lassalle *Les grotesques du salon des Jeux de l'hôtel de Villars, sous Louis-Philippe* in *Bull. de la Soc. Nat. des Antiquaires de France*, 1992, p. 281 – 288

5) p. 528

6) *Le Salon des Ambassadeurs* a aussi des dessus de portes 'Les Sciences et les Arts' de Vauchelet cf. Marie Hamon-Jugnet et Catherine Oudin-Doglioni

Le Quai d'Orsay. L'hôtel du ministère des Affaires Etrangères Paris, Ed. du Félin, 1991, pp. 32, 55 et 62
7) p. 591

8) p. 549 – 550

9) Jean-Pierre Roze *La Cour de Cassation. Architecture et décoration Paris*, La Documentation française, 1990, p. 64 – 66

10) cf. note n° 4, p. 288

11) *Le Magazine de Proantic. Patrimoine, Musées. Le cabinet des bains du Château de Vaux-le-Vicomte.*

Chateaubriand : l'épidémie de choléra de 1832

Relisons ces pages inoubliables des Mémoires d'Outre-Tombe (Livre XXXIV – Chapitre 15) au sujet de l'épidémie qui frappa la France au début de la Monarchie de Juillet.



Musée Carnavalet

Alfred Johannot
Le duc d'Orléans visitant les malades de l'Hôtel-Dieu
pendant l'épidémie de choléra

Paris, rue d'Enfer, mai 1832.

Le choléra.

Le choléra, sorti du Delta du Gange en 1817, s'est propagé dans un espace de deux mille deux cents lieues, du nord au sud, et de trois mille cinq cents de l'orient à l'occident; il a désolé quatorze cents villes, moissonné quarante millions d'individus. On a une carte de la marche de ce conquérant. Il a mis quinze années à venir de l'Inde à Paris: c'est aller aussi vite que Bonaparte: celui-ci employa à peu près le même nombre d'années à passer de Cadix à Moscou, et il n'a fait périr que deux ou trois millions d'hommes.

Qu'est-ce que le choléra? Est-ce un vent mortel? Sont-ce des insectes que nous avalons et qui nous dévorent? Qu'est-ce que cette grande mort noire armée de sa faux, qui, traversant les montagnes et les mers, est venue comme une de ces terribles pagodes adorées aux bords du Gange nous écraser aux rives de la Seine sous les roues de son char? Si ce fléau fût tombé au milieu de nous dans un siècle religieux, qu'il se fût élargi dans la poésie des moeurs et des croyances populaires, il eût laissé un tableau frappant. Figurez-vous un drapeau mortuaire flottant en guise de drapeau au haut des tours de Notre-Dame, le canon faisant entendre par intervalles des coups solitaires pour avertir l'imprudent voyageur de s'éloigner, un cordon de troupes cernant la ville et ne laissant entrer ni sortir personne, les églises remplies d'une foule gémissante, les prêtres psalmodiant jour et nuit les prières d'une agonie perpétuelle, le viatique porté de maison en maison avec des cierges et des sonnettes, les cloches ne cessant de faire entendre le glas funèbre, les moines, un crucifix à la main, appelant dans les carrefours le peuple à la pénitence, prêchant la colère et le jugement de Dieu, manifestés sur les cadavres déjà noircis par le feu de l'enfer.

Puis les boutiques fermées, le pontife entouré de son clergé, allant, avec chaque curé à la tête de sa paraisse, prendre la châsse de sainte Geneviève; les saintes reliques promenées autour de la ville, précédées de la longue procession des divers ordres religieux, confréries, corps de métiers, congrégations de

Chateaubriand : l'épidémie de choléra de 1832 (suite)

pénitents, théories de femmes voilées, écoliers de l'Université, desservants des hospices, soldats sans armes ou les piques renversées; le Miserere chanté par les prêtres se mêlant aux cantiques des jeunes filles et des enfants; tous, à certains signaux, se prosternant en silence et se relevant pour faire entendre de nouvelles plaintes.

Rien de tout cela: le choléra nous est arrivé dans un siècle de philanthropie, d'incrédulité, de journaux, d'administration matérielle. Ce fléau sans imagination n'a rencontré ni vieux cloîtres, ni religieux, ni caveaux, ni tombes gothiques; comme la terreur en 1793, il s'est promené d'un air moqueur à la clarté du jour, dans un monde tout neuf, accompagné de son bulletin, qui racontait les remèdes qu'on avait employés contre lui, le nombre des victimes qu'il avait faites, où il en était, l'espoir qu'on avait de le voir encore finir, les précautions qu'on devait prendre pour se mettre à l'abri, ce qu'il fallait manger, comment il était bon de se vêtir. Et chacun continuait de vaquer à ses affaires, et les salles de spectacle étaient pleines. J'ai vu des ivrognes à la barrière, assis devant la porte du cabaret, buvant sur une petite table de bois et disant en élevant leur verre:

« À ta santé, Morbus! » Morbus, par reconnaissance, accourait, et ils tombaient morts sous la table. Les enfants jouaient au choléra, qu'ils appelaient le Nicolas Morbus et le scélérat Morbus. Le choléra avait pourtant sa terreur: un brillant soleil, l'indifférence de la foule, le train ordinaire de la vie, qui se continuait partout, donnaient à ces jours de peste un caractère nouveau et une autre sorte d'épouvante. On sentait un malaise dans tous les membres; un vent du nord, sec et froid, vous desséchait; l'air avait une certaine saveur métallique qui prenait à la gorge. Dans la rue du Cherche-Midi, des fourgons du dépôt d'artillerie faisaient le service des cadavres. Dans la rue de Sèvres, complètement dévastée, surtout d'un côté, les corbillards allaient et venaient de porte en porte; ils ne pouvaient suffire aux demandes, on leur criait par les fenêtres:

« Corbillard, ici! » Le cocher répondait qu'il était chargé et ne pouvait servir tout le monde. Un de mes amis,

M. Pouqueville, venant dîner chez moi le jour de Pâques, arrivé au boulevard du Mont-Parnasse, fut arrêté par une succession de bières presque toutes portées à bras. Il aperçut, dans cette procession, le cercueil d'une jeune fille sur lequel était

déposée une couronne de roses blanches. Une odeur de chlore formait une atmosphère empestée à la suite de cette ambulance fleurie.

Sur la place de la Bourse, où se réunissaient des cortèges d'ouvriers en chantant la Parisienne, on vit souvent jusqu'à onze heures du soir défilé des enterrements vers le cimetière Montmartre à la lueur de torches de goudron. Le Pont-Neuf était encombré de brancards chargés de malades pour les hôpitaux ou de morts expirés dans le trajet. Le péage cessa quelques jours sur le pont des Arts. Les échoppes disparurent, et comme le vent de nord-est soufflait, tous les étalagistes et toutes les boutiques des quais fermèrent. On rencontrait des voitures enveloppées d'une banne et précédées d'un corbeau ayant en tête un officier de l'état-civil, vêtu d'un habit de deuil, tenant une liste en main. Ces tabellions manquèrent; on fut obligé d'en appeler de Saint-Gerrnain, de La Villette, de Saint-Cloud. Ailleurs, les corbillards étaient encombrés de cinq ou six cercueils retenus par des cordes. Des omnibus et des fiacres servaient au même usage; il n'était pas rare de voir un cabriolet orné d'un mort couché sur sa devanture. Quelques décédés étaient présentés aux églises, un prêtre jetait de l'eau bénite sur ces fidèles de l'éternité réunis.

À Athènes, le peuple crut que les puits voisins du Pirée avaient été empoisonnés; à Paris, on accusa les marchands d'empoisonner le vin, les liqueurs, les dragées et les comestibles. Plusieurs individus furent déchirés, traînés dans le ruisseau, précipités dans la Seine. L'autorité a eu à se reprocher des avis maladroits ou coupables.

Comment le fléau, étincelle électrique, passa-t-il de Londres à Paris? on ne le saurait expliquer. Cette mort fantasque s'attache souvent à un point du sol, à une maison, et laisse sans y toucher les alentours de ce point infesté, puis elle revient sur ses pas et reprend ce qu'elle avait oublié. Une nuit je me sentis attaqué: je fus saisi d'un frisson avec des crampes dans les jambes; je ne voulus pas sonner de peur d'effrayer madame de Chateaubriand. Je me levai; je chargeai mon lit de tout ce que je rencontrai dans ma chambre, et, me remettant sous mes couvertures, une sueur abondante me tira d'affaire. Mais je demeurai brisé, et ce fut dans cet état de malaise que je fus forcé d'écrire ma brochure sur les 12 000 francs de madame la duchesse de Berry.

Je n'aurais pas été trop fâché de m'en aller emporté sous le

bras de ce fils aîné de Vischnou, dont le regard lointain tua Bonaparte sur son rocher, à l'entrée de la mer des Indes. Si tous les hommes, atteints d'une contagion générale, venaient à mourir, qu'arriverait-il? Rien: la terre, dépeuplée, continuerait sa route solitaire, sans avoir besoin d'autre astronome pour compter ses pas que celui qui les a mesurés de toute éternité; elle ne présenterait aucun changement aux habitants des autres planètes; ils la verraient accomplir ses fonctions accoutumées; sur sa surface, nos petits travaux, nos villes, nos monuments seraient remplacés par des forêts rendues à la souveraineté des lions; aucun vide ne se manifesterait dans l'univers. Et cependant il y aurait de moins cette intelligence humaine qui sait les astres et s'élève jusqu'à la connaissance de leur auteur. Qu'êtes-vous donc, ô immensité des oeuvres de Dieu, où le génie de l'homme, qui équivaut à la nature entière, s'il venait à disparaître, ne ferait pas plus faute que le moindre atome retranché de la création!

Condoléances adressées à Marie-Amélie à la mort de Louis-Philippe (2ème partie)

Nous avons confronté dans la dernière livraison de la *Lettre aux amis du Musée Louis-Philippe*, les condoléances adressées à Marie-Amélie par Guizot et Thiers, les grands rivaux de la monarchie de Juillet, au lendemain du décès de Louis-Philippe.

Nous présentons aujourd'hui quatre courriers adressés dans les mêmes circonstances par quatre figures politiques du temps, les comtes Duchâtel et Molé, qui avaient été ministres du roi et président du Conseil pour le second, et par les têtes de la Chambre des pairs de la monarchie de Juillet, son président d'une part, Denis Pasquier, et le grand référendaire Elie Decazes. Seul Duchâtel, contraint à l'exil en février 1848, avait eu l'occasion de revoir le roi depuis sa chute et son installation à Claremont.

Tous rappellent peu ou prou la « bonté » ou les « bienfaits » du monarque défunt à leur égard. Molé ramasse son discours en une brève missive et le cantonne aux relations personnelles nouées avec le roi défunt. Duchâtel, qui avait été le ministre de l'Intérieur d'octobre 1840 au 23 février 1848, se place sur le terrain des consolations que la reine pouvait partager avec les siens. Il rassure la reine sur le jugement futur de la postérité. L'avis de décès, rédigé par le général Dumas le 26 août 1850, qu'il conserva dans ses papiers, diffère de ceux reçus par Guizot et Thiers : « Le Roi est mort ! Il s'est éteint ce matin à 8 hres au milieu de tous les siens, après une agonie de 24 heures, exemplaire comme toute sa vie. Je suis chargé par la Reine et par les Princes et Princesses, de vous faire part de ce douloureux événement, bien attendu hélas ! mais toujours accablant. Le cœur navré je suis votre bien dévoué. » (Arch. nat., 2 AP 9).

Pour Denis Pasquier, que le roi avait fait chancelier de France le 27 mai 1837 puis duc héréditaire le 11 décembre 1844, le temps de la reconnaissance pour le défunt était déjà venu en France à l'été 1850. Il se faisait le témoin d'« éclatantes justices » d'ores et déjà rendues au monarque déchu. Au terme de l'ouvrage sur les circonstances et les causes de la chute de la monarchie de Juillet, qu'il écrivit en 1852 et révisa en 1860, publié par son arrière-petit-fils en 1944 chez Plon sous le titre de *La Révolution de 1848*, il reculait devant la tâche d'écrire l'histoire du roi des Français car le moment n'était pas venu à défaut de la nécessaire distance temporelle. Il reconnaissait qu'elle serait « dans les annales de la France, l'un des sujets d'étude les plus instructifs et les plus saisissants qui se puissent rencontrer ».

On ignore généralement la proximité de duc Decazes avec la famille royale. Favori de Louis XVIII, que l'assassinat du duc de Berry en février 1820 priva de sa présidence du Conseil, il rallia le roi des Français sans hésitation en août 1830. Si Louis-Philippe ne le compta jamais dans aucun des gouvernements constitués jusqu'à sa chute, il n'en appréciait pas moins ses avis. Decazes rappelle dans sa lettre que ses fonctions de grand référendaire, qui lui confiaient l'administration générale de la Chambre des pairs, comportaient la mission de dresser les actes d'état civil de la famille royale pour le compte du chancelier de France.

Les quatre lettres inédites, que nous livrons ici à la publicité, sont conservées dans le fonds de la Maison de France aux Archives nationales en 300 AP III 95. *KR*

Les funérailles de Louis-Philippe à la chapelle de Weybridge
Illustrated London News 7 septembre 1850



Comte Duchâtel à Marie-Amélie

Paris, 30 août 1850

Madame,

Si je ne connaissais pas l'âme, si forte par la Religion, de la Reine, je ne m'enhardirais pas jusqu'à mettre à Ses pieds l'expression de la douleur que je ressens depuis cette fatale nouvelle, ce qui brise le cœur de ceux en qui s'est étendue la bonté du Roi. Pour le malheur de la Reine, il n'est pas de paroles.

La consolation éternelle sera là-haut ; la consolation terrestre sera dans la justice de l'histoire. Les serviteurs fidèles de celui qui a fait pendant dix-huit années le bonheur et la gloire de la France ne peuvent pas chercher à adoucir la douleur de la France ; ils ne pourront que lui demander la grâce de mêler de loin et religieusement une larme aux siennes.

Mme Duchâtel s'unit avec moi pour supplier votre Majesté, Madame, de daigner à agréer l'hommage de nos sentiments, bien tristes aujourd'hui, de profond respect et d'absolu dévouement.

Duchâtel



Comte Molé à la reine

Madame,

Comment vous dire tout ce que mon cœur ressent en apprenant le malheur qui vient de vous frapper ! Moi qui ai si bien connu celui qui vous est enlevé, qui ai vu de si près votre dévouement à sa personne, à sa gloire, toutes ses vertus enfin et les vôtres !

Votre Majesté m'excusera je l'espère, si je cherche à faire arriver jusqu'à elle l'expression des sentiments qui remplissent mon âme. Je la prie de croire que les bontés du Roi et les siennes ont laissé en moi des souvenirs et un attachement qui ne s'éteindront qu'avec moi et dont je serai heureux et empressé, dans tous les tems, dans tous les lieux de lui donner des preuves.

Je suis avec le plus profond respect,

Madame,

De Votre Majesté

Le très humble, très obéissant

Et douloureusement affligé serviteur.

Molé

31 août 1850.





Duc Pasquier à Marie-Amélie

Madame,

Mes tristes yeux ne me rendent plus qu'un bien faible service. Cependant je puis encore en tirer celui de mettre sur ce papier l'expression de ma profonde douleur s'associant à celle que le tout puissant à encore voulu vous imposer.

Personne n'est mieux que moi en état de connaître l'immensité de la perte que vous venez de subir. Il est heureusement un terme où toutes les justices se font ou toutes les récompenses sont reçues. Ce terme est arrivé pour celui que nous pleurons et auquel je ne devais pas survivre, et déjà d'éclatantes justices lui sont rendues même sur la terre si ingrate où il a vécu où il a régné, déjà s'élèvent de toutes parts les voix qui se rendent les organes de cette justice.

Daignez Madame avec la bonté dont vous m'avez donné tant de preuve cette expression des sentiments de l'un des hommes qui ont le plus de droit de se dire

*De Votre Majesté
Le plus dévoué serviteur.
Pasquier*

Trouville 29 août [1850]

Duc Decazes à Marie-Amélie

Madame,

Votre malheur est le nôtre. Il est ressenti comme votre douleur, par tous les cœurs qui n'ont pas perdu le sentiment des bienfaits dont celui que nous pleurons avec vous a comblé la France, pendant 18 années de la prospérité la plus grande et de la liberté la plus réelle dont elle eut jamais joui. Il l'est plus encore, s'il est possible, par ceux qui ont eu le bonheur d'approcher le sanctuaire de votre vénérable famille, qui connaissent le cœur de Votre Majesté et savent ce qu'il a décoré d'angoisses et de larmes depuis qu'il s'est dévoué au bonheur de la France et lui a sacrifié ses jours intimes et la paix de son avenir.

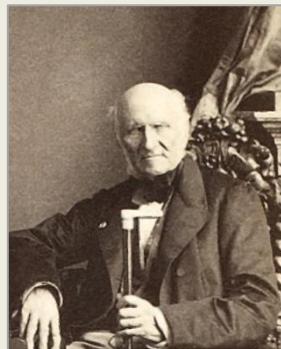
Et qui pourrait la mieux comprendre, Madame, cette si amère douleur et la partager du plus profond de son âme, que celui qui a été appelé, pendant ces quinze dernières années, à enregistrer vos consolations et vos douleurs, qui a appris à vous vénérer, comme la Sainte mère qu'il a perdue, et qui serait si heureux de vous consacrer ce qui lui reste de vie !

Daignez le mettre à l'épreuve, Madame, et lui permettre de vous prouver que nul autre n'est plus que lui

*De Votre Majesté,
Le plus fidèle, le plus dévoué et le plus respectueux serviteur.*

E. Decazes

La Rochelle, 1^{er} septembre 1850



Eu et Dreux Par M. Francois Terrade

Les liens entre les deux villes royales sont séculaires et essentiels. Louis-Philippe a souhaité les souligner de manière éclatante dans sa résidence normande en commandant les deux grands tableaux de l'escalier d'honneur qui se font face: les guerriers, notamment le duc de Guise et le prince de Condé, devant Charles IX après la bataille de Dreux et la translation des dépouilles de sa famille par le duc de Penthièvre de Rambouillet à Dreux. Se trouvent donc rappelés aux visiteurs que ces deux demeures du duc de Penthièvre sont non seulement intimement liées mais aussi indissociables : jadis la maison de famille et la nécropole familiale, de nos jours le musée au nombreux souvenirs et la résidence d'une jeune famille. Nulle part ailleurs que dans ces deux villes se perpétue maintenant avec autant de bonheur le souvenir du roi Louis-Philippe et de ses descendants.

La municipalité de Dreux donc a eu l'heureuse initiative de créer un poumon vert pour la ville, le parc des Bates, espace de 7 hectares avec parcours de santé et de le nommer Parc Louis-Philippe, le roi des Français qui repose à Dreux. L'ouverture du parc, initialement prévu au printemps, devrait avoir lieu dans le courant de l'année en fonction des circonstances. ❧

Souscription pour la restauration du tableau d'Alfred Johannot :

Merci!

Vos dons ont dépassé la somme de 10.000 euros et vont permettre de financer en partie la restauration dans les ateliers de Versailles et son retour dans l'escalier d'honneur du château. Le montant total nécessaire pour la restauration est de plus de 50.000€ auquel contribueront des collectivités locales et organismes publics.

Nous vous remercions bien sincèrement pour votre soutien essentiel.

Evocations du Duc d'Aumale Par M. Francois Terrade

Le visiteur du Musée Louis-Philippe pourrait oublier la présence discrète mais au combien importante du Duc d'Aumale, dont le nom est lié au domaine de Chantilly. Pourtant il fut bien le gardien efficace du château pendant de nombreuses années, veillant sur lui depuis Twickenham puis finançant la rénovation entreprise par son neveu le Comte de Paris et Viollet-le-Duc. Devenu propriétaire de la forêt d'Eu, il organise des tournées d'inspections du domaine en l'absence des princes partis en exil.

Le nom du Duc d'Aumale est indissociable de la prise de la Smala d'Abd-el-Kader. En souvenir de cet épisode, le terme de smala s'est perpétué dans l'entourage de Louis-Philippe pour décrire de petites constructions temporaires. Le Père Rabel a retrouvé les traces des "smalas" des domaines Orléans.

Dans notre dernière lettre M. Antoine Uribe présentait la mort du jeune Duc de Guise, fils cadet du Duc et de la Duchesse d'Aumale. M. Henri de Wailly, historien et ami de longue date du Château d'Eu, nous raconte la mort de son frère aîné en Australie qu'il a pu étudier sur place. Ces tristes événements marquèrent la fin des espoirs du Duc d'Aumale de fonder une nouvelle branche dynastique qui aurait pu poursuivre son œuvre à Chantilly.

En complément du bel article de M. Herve Robert dans la dernière revue des amis de Chantilly sur le legs du Duc d'Aumale, M. Paul Labesse revient sur son élection à l'Académie.

Enfin M. Antoine Uribe évoque la figure de Berthe de Clinchamp, dont l'amitié et le dévouement discret soutinrent le Prince solitaire marqué par la succession tragique des deuils de son épouse et de leurs sept enfants.

Quand le château pourra ouvrir de nouveau, les visiteurs découvriront les souvenirs de ce grand prince dans le château, le parc et la forêt d'Eu. ❧

Les trois smalas du roi Louis-Philippe

Par le Père Hervé Rabel

Les passionnés du château d'Eu connaissent, bien sûr, l'existence de la 'smala', aménagée près du château lors de la première visite de la reine Victoria, en 1843, dans le cadre de l'Entente Cordiale ; mais sait-on qu'il y a eu deux autres 'smalas'... ?

Au château d'Eu



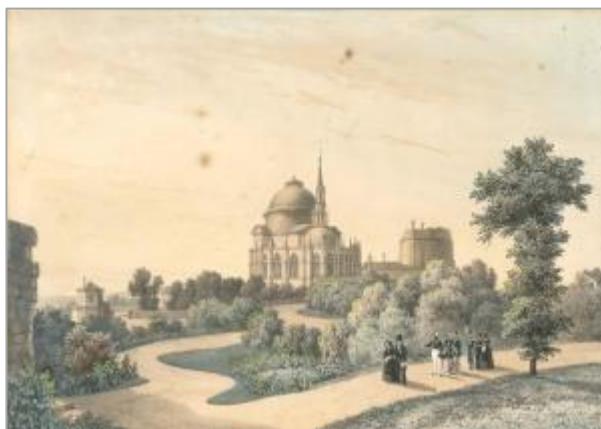
Dans ses 'Mémoires', François Guizot cite une lettre du roi, datée du 29 août 1843 : « *Les logements sont un autre embarras. Heureusement, il y a chez Packham une douzaine de baraques en bois destinées à Alger, que je vais faire établir dans le jardin de l'église et meubler comme nous pourrons. Je fais arriver soixante lits de Neuilly et chercher à Dieppe de la toile à voile qu'on va goudronner pour couvrir les toits. Cela sera une espèce de 'smala' où le duc d'Aumale donnera l'exemple de coucher, comme il a donné l'exemple de charger la smala d'Abd-el-Kader* » (1).

Un journal de l'époque (2) confirme les intentions de Louis-Philippe : « *On peut se faire une idée de l'embarras où l'on est de loger tout le monde, lorsque l'on songe que le Roi des Français a ordonné que neuf grandes maisons de bois, construites sous la direction de M. Packham, l'ingénieur des moulins d'Eu, et destinées à l'armée d'Alger, fussent garnies de lits* ». Les princes, en particulier les ducs d'Aumale et de Montpensier, qui logeaient au second étage du château, devaient laisser leurs appartements à la suite anglaise ; on les logea dans ces baraquements démontables.

En 1846, l'architecte Alexandre-Joseph Legrand, assistant de Fontaine, agrandira les communs du château en édifiant, de l'autre côté de la place d'Orléans, un groupe de bâtiments dont l'un, celui qu'occupera plus tard le théâtre, prendra le nom de 'smala' ; cette appellation sera ensuite étendue à l'ensemble, aujourd'hui occupé par les services municipaux (3).

Dans le domaine de Dreux

Finalement, le mot 'smala' devenait un terme générique, pour qualifier un bâtiment provisoire élevé au sein d'un domaine royal. La smala de Dreux est plus ancienne que celle d'Eu ; cet ensemble provisoire de pavillons de bois fut édifié en trois semaines en 1839 par l'architecte Pierre-Bernard Lefranc, à la demande du roi, contre la base de l'ancien donjon de Dreux, à l'occasion de l'inhumation de la princesse Marie. L'intérieur, aménagé en salon, devait servir de pied-à-terre à Louis-Philippe et à sa suite, lors de ces funérailles, qui eurent lieu le 27 janvier ; ces pavillons seront détruits en 1856, sur ordre du gouvernement impérial, qui avait confisqué les biens des Orléans (4).



Anonyme
La famille royale à Dreux (entre 1842 et 1845)
Musée de Dreux

Les trois smalas du roi Louis-Philippe (fin)

Au château de La Ferté-Vidame

C'est en mai 1846 que le roi vint visiter son domaine de La Ferté-Vidame, hérité de sa mère, en vue d'un séjour en septembre ; la visite eut lieu avec les architectes Fontaine et Lefranc. Dans une lettre du 6 mars à son fils Nemours, Louis-Philippe notait : « ... Lefranc m'affirme que La Ferté-Vidame sera prête à loger au 1^{er} septembre et comme tous les plafonds sont en papier, comme à Dreux, il n'y a pas de crainte de plâtre » ; il s'agissait du projet de 'smala' et, en effet, dès juin, on adjoignait au petit château, seul bâtiment logeable du domaine, un 'hangar' qui servira de salles de service et de communs.



Un crédit supplémentaire du 5 septembre 1846 précisait la « construction de cinq smalas », qui se situaient entre le pavillon est de ce petit château et l'actuelle grille d'honneur.

Ces constructions, qui avaient fait l'objet de réparations en 1850, sont encore évoquées (« le petit bâtiment dit la Smala »), par le baron Mallet, locataire de l'Administration impériale de 1851 à 1854, mais également dans l'acte de vente du domaine, le 14 décembre 1880, à Monsieur et Madame Laurent. Ce sont vraisemblablement ces remises qui seront transformées en une vaste salle, pour le mariage de leur fille, célébré le 20 février 1883 (5). ✂

Notes

- 1) Cité par Ernest Daudet La reine Victoria en France (1843) in Revue des Deux Mondes, 5^{ème} période, tome 8, 1902
- 2) L'Ami de la religion – Journal ecclésiastique, politique et littéraire, 1843, p. 460
- 3) Bernard Thaon Le Théâtre de la Ville d'Eu. Petite histoire en trois actes, IB Impressions SA, Luneray, s. d. [2001], p. 10 – 11
- 4) La chapelle royale de Dreux dans les collections patrimoniales (1816 – 2016), site : mediatheque.chartres.
- 5) Sur les smalas de Dreux et de La Ferté-Vidame, voir : François Dugas du Villard, Michel Lallemand, Gérard Mabillet, Georges Poisson et Philippe Séguret La Ferté-Vidame Mille ans d'art et d'histoire. Amis du Perche, 1998.

L'Agenda des Amis et du Château

3 octobre 2020

Assemblée générale de l'Association
(sous réserve de confirmation en raison de la situation actuelle)

La mort à Sydney de Louis d'Orléans, Prince de Condé, le 24 mai 1866

Par M. Henri de Wailly

1866. Dans leur exil, les princes d'Orléans poursuivent leur formation dans les pays étrangers. Le lieutenant d'Alençon sert dans l'armée espagnole avec laquelle il a participé à l'expédition des Philippines, Louis de Condé voyage aux Indes, et le lieutenant de Penthievre, fils de l'amiral de Joinville est enseigne depuis six ans dans la marine américaine. Ce dernier va entreprendre cette année un tour du monde qui l'emmènera en Australie, dans les colonies hollandaises de Java, en Chine, au Japon, et aux USA. Il est accompagné par Ludovic de Beauvoir, ami proche de « ce jeune prince qui, depuis ma plus tendre enfance, voulait bien m'appeler son ami » écrira-t-il. Il est convenu que Louis de Condé rejoindra son frère Penthievre à Sydney afin qu'ils poursuivent leur voyage ensemble. « Dans l'espace de trois mois, poursuit Beauvoir, trois Orléans portaient ainsi d'Europe pour exercer dans de lointains pays leur intelligence et leur activité qu'ils ne pouvaient consacrer au service de leur pays. »



Charles Jalabert
Louis, Prince de Condé

Lorsque le 9 avril, Penthievre et Beauvoir embarquent à Londres à bord du trois mat anglais *Omar Pacha*¹, ils sont accompagnés par la famille en larmes. La reine Marie Amélie, veuve de Louis-Philippe, est morte la semaine précédente. « Le deuil extérieur et le deuil des cœurs étendaient une ombre lugubre sur tous nos parents accourus au quai de Gravesend, dévorant du regard le navire qui allait nous emporter. »

Le 7 juillet, après 91 jours de mer, l'*Omar Pacha* pénètre dans la baie de Port Philip, à Melbourne. Le passage des *roaring forties* a été rude et la description qu'en a donnée Beauvoir est impressionnante. Curieux de tout, ouvert à tout, il a tout décrit, les côtes, le navire, les manœuvres, la mer, les incidents. Chaque jour il rédigea ainsi un texte, mêlant les chiffres aux impressions, aux descriptions, aux réflexions. Émerveillé, enthousiaste et pénétrant, le livre qu'il écrira à son retour est vivant, précis, touchant, nourri de sympathie à l'égard de l'Australie en train de naître. L'ouvrage sera publié en 1869 en France.

Hélas, le premier australien qui atteint le navire, le pilote du port, annonce la nouvelle de la mort de Louis de Condé, le frère de Penthievre, disparu le 26 mai 1866 à Sydney. Né à Saint-Cloud le 15 novembre 1845, Louis d'Orléans, prince de Condé, était le plus jeune fils du duc d'Aumale, quatrième fils de Louis-Philippe.

Lady Young, épouse du gouverneur des Nouvelles Galles du Sud a reçu royalement le prince tombé malade à son arrivée à Sydney, venant des Indes. Elle l'a, dira Beauvoir, soigné « comme une mère jusqu'à sa mort ». N'eut-il été chargé d'aucune mission, ne représentant rien que lui-même, la mort d'un prince né au palais de Saint-Cloud sous le règne du souverain son grand-père est un événement qui frappe. « Durant son bref séjour il aura su, par son courage et la douceur de ses manières, bien qu'il soit prince et bien qu'il soit Français, séduire ceux qui l'ont vu » écrira-t-on dans la presse. *The Sydney Morning Herald* annonce ainsi une nouvelle :

« Agé de 22 ans, le prince de Condé est décédé hier prématurément au Petty's Hôtel à environ 10h30 du soir. Il s'y était installé le 17 avril dernier après son arrivée par le paquebot régulier de la compagnie P. et O.. Le *Bombay*. Il voyageait pour restaurer sa santé et étendre son expérience. Peu après son arrivée il avait été victime d'un refroidissement lors d'une partie de pêche dans le port et, depuis, était souffrant. Rien ne semblait sérieux jusqu'à ces jours derniers où la maladie a pris soudain un tour grave... Mardi soir il a semblé aller mieux et l'on a espéré le voir se rétablir vite, mais mercredi une rechute s'est terminée par son décès. Modeste et très à sa place, le prince possédait de nombreuses et grandes qualités. Son amabilité comme sa distinction lui avait valu l'estime et l'affection de tous ceux qui avaient eu le plaisir de le rencontrer. »

¹ Le clipper *Omar Pacha* dispose d'installations pour 16 passagers. Il a gagné l'an passé la course de la laine courue entre quatre voiliers, mettant 70 jours entre Londres et Melbourne. Le navire disparaîtra bientôt incendié en Atlantique.

La mort à Sydney de Louis d'Orléans, Prince de Condé, le 24 mai 1866

Par M. Henri de Wailly



Le Petty's Hotel, Sydney

The Freeman Journal, hebdomadaire catholique : « Il était pour nous le représentant d'une race qui s'identifiait avec tout ce que l'histoire européenne peut avoir de nobles et de grand. Membre d'une famille royale exilée, il en avait partagé les gloires et les revers, connaissant les hommages et la grandeur d'une cour, puis l'abandon et l'amertume de l'exil. Il était venu chez nous sans la moindre pompe, comme un simple gentleman. Il n'y avait dans son attitude ni hauteur ni ostentation, rien qui puisse heurter le plus démocrate. Dans sa position comme dans son caractère, tout a mérité notre respect et notre admiration : d'emblée il s'est assuré l'intérêt et l'estime de tous. »

Exprimant une tristesse qui dépasse les simples convenances, l'éditorial du Freeman Journal va jusqu'à formuler un avis politique : « La famille à laquelle appartenait le prince décédé avait, au cours du siècle dernier, fourni plus d'un exemple éclatant de l'instabilité des grandeurs humaines... Pour ce qui concerne notre génération, et quelles qu'aient été les causes immédiates de ces revers soudains, il ne fait jusqu'ici aucun doute qu'ils ne peuvent être attribués à aucune incapacité, à aucune injustice personnelle ou à aucun crime politique susceptible de donner un semblant de légitimité à la violence populaire. Louis-Philippe n'a été chassé de son trône que pour avoir obéi à l'amour impulsif du changement, aux émeutes périodiques qui, à moins d'être jugulées par un despotisme militaire puissant, ont toujours infléchi l'histoire politique de la France contemporaine. » Le désordre politique français, on le voit, choque une opinion australienne attachée à la couronne et à une stabilité politique jamais démentie.

Le 25 mai, The Sydney Morning Herald annonce les obsèques qui seront solennelles : « Des funérailles solennelles et une messe de requiem pour le repos de l'âme du prince de Condé se dérouleront aujourd'hui à la cathédrale provisoire Saint Mary. Venue du Petty's Hôtel, une procession funéraire accompagnera la dépouille mortelle de celui qui, durant son bref séjour ici, nous avait séduit par ses manières simples et aimables... Tous ceux qui désirent manifester leur sympathie en cette triste occasion sont invités à s'y joindre... Son Altesse Royale était étroitement apparentée aux dynasties régnantes d'Autriche, du Mexique, d'Espagne, d'Italie, de Belgique, du Wurtemberg, de Saxe-Gotha et était allié d'assez près à la famille de Sa Majesté britannique. Le prince est mort de consommation. Depuis quelque temps sa santé était délicate, mais il allait vers une convalescence lorsque la nouvelle de la mort de sa grand-mère, la princesse Marie Amélie, l'ancienne et vénérable reine des Français à laquelle il était très attaché, a causé une rechute sérieuse... Ce n'est pourtant pas avant le 24 de ce mois que les médecins l'ont cru en danger. Le docteur Gingeot a informé ce jour-là le jeune prince de son état et son Altesse reçut la nouvelle avec un courage et une résignation exemplaire. Quelques jours avant son décès, des saignements de nez épuisèrent progressivement ses forces... Lorsque ce symptôme fut réduit, une hémorragie interne se déclara qui se poursuivit jusqu'à sa mort. La disparition de cette jeune et illustre personnalité, si loin de sa famille et de sa maison, a éveillé dans l'opinion de Sydney un sentiment inaccoutumé de sympathie et le respect.

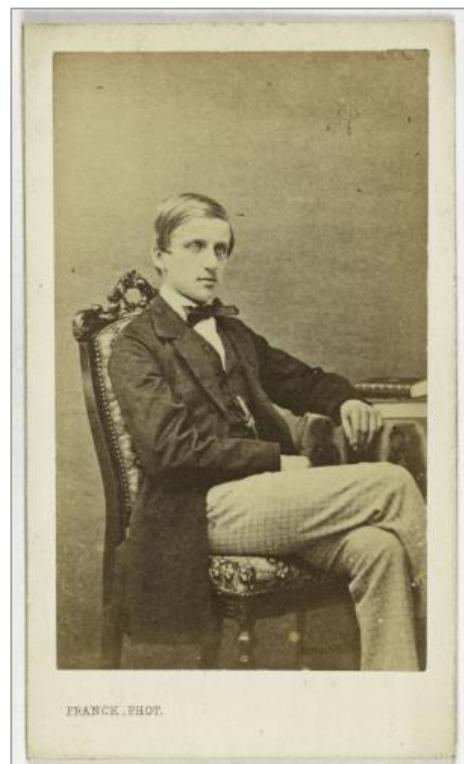
« On nous prie d'annoncer qu'en raison de la mort du prince de Condé, la réception prévue cet après-midi à la Maison du Gouvernement est annulée. La session de la cour Suprême de lundi sera repoussée à 12h00 de façon à permettre à ceux qui lui appartiennent d'aller, s'ils le souhaitent, s'incliner devant la dépouille mortelle de son Altesse Royale feu le prince de Condé »

La cérémonie sera en effet grandiose et la vie entière s'y associera : « Son Excellence le Gouverneur Général, le Commandant de la place, le Président de la cour de justice, le Premier ministre et Attorney Général, le Président du Conseil législatif, plusieurs membres des deux Chambres, les consuls de France, d'Espagne, de Belgique, du Brésil, des États-Unis et d'autres hautes personnalités se réuniront au Petty's Hôtel, sa résidence, pour présenter leurs condoléances à son médecin et à son secrétaire privé. Le corps embaumé a été placé dans un cercueil plombé comportant une ouverture qui permet de voir le visage. L'ensemble est placé dans un superbe cercueil de bois. »

La mort à Sydney de Louis d'Orléans, Prince de Condé, (fin)

« Dimanche, tard dans la soirée, un battement de cloches assourdi a retenti dans le clocher de la cathédrale provisoire Sainte-Marie, interrompu à chaque minute par le battement plus puissant du glas traditionnel... Drapé de noir et bordé d'argent, un catafalque a été érigé dans la nef... Les ouvertures étaient voilées, la chaire, les fenêtres et les piliers couverts de crêpes... »

Le cortège qui accompagna le cercueil de l'hôtel à la cathédrale sera considérable. « Pas moins de 20 000 personnes se pressaient dans une attitude extrêmement respectueuse, se découvrant au passage du corps placé sur un corbillard. La plupart des boutiques situées sur l'itinéraire du cortège étaient closes, les drapeaux des consulats ainsi que le pavillon britannique dans le port arboraient des signes de deuil semblables et les cloches de la cathédrale (protestante) Saint James sonnèrent le glas pendant le défilé. »



Franck Photographe
Louis, Prince de Condé

« La croix, qu'entouraient des membres éminents des paroisses et les membres des Guildes en tenue, était précédée par plus de dix prêtres, et par la voiture de l'archevêque où se trouvaient les célébrants. Tiré par six chevaux noirs, le corbillard portant les armes de France était suivi par le docteur Gingeot, qui avait assisté le prince, et par son secrétaire qui avait voyagé avec lui. Puis venait le commandant du Marceau, navire français alors en rade, suivi de 25 officiers, le clergé de Sydney, les pères maristes, les consuls, une délégation d'officiers britanniques du 12ème Régiment d'Infanterie, de l'artillerie et, surtout, de deux navires de la Royal Navy. Plus de dix voitures suivaient encore. Lorsque la messe fut terminée, le public fut admis à saluer le catafalque et jusqu'au soir le défilé ne s'interrompit pas. Rarement Sydney avait vu de telles funérailles. »

« Le matin suivant, très tôt, le corps fut emmené jusqu'à ce qu'une opportunité se présente de l'emmener en Angleterre pour l'inhumer dans le caveau des Bourbons à Claremont, » note le journal qui confond Orléans et Bourbon. Mort très jeune, seul et loin de sa famille, Louis d'Orléans n'aurait laissé aucune trace si Beauvoir n'avait rappelé son existence et si la presse de l'époque n'avait enregistré l'émotion provoquée par la mort d'un prince de la maison d'Orléans à Sydney.

C'est par la lecture du livre de Beauvoir qu'ayant appris la mort du prince à Sydney où je vivais alors, que je me suis mis à la recherche des traces de cet événement. Après avoir vainement cherché sa tombe, je suis allé à la cathédrale Saint Mary consulter le Révérend T.A.C. Hall, C.F.C., chargé des Sydney Archdiocesan Archives. C'est lui qui, après de longues recherches, a retrouvé les articles que l'on vient de lire concernant un événement dont il ignorait tout lui-même, et je lui dois ma plus vive reconnaissance pour son aide irremplaçable. Sans lui, le souvenir de la grande impression que le prince de Condé avait fait à Sydney où il avait pourtant si peu vécu, aurait totalement disparu.

Le corps de Louis d'Orléans, fut expédié en Angleterre à Weybridge et est aujourd'hui inhumé dans la chapelle royale de Dreux. *HW*

Un jour historique : le 3 avril 1873 : le Duc d'Aumale sous la Coupole

Par M. Paul Labesse

Les exploits militaires du duc d'Aumale en Algérie, au col de la Mouzaïa et surtout lors de la prise de la smala d'Abd el-Kader, le 16 mai 1843, sont célèbres à juste titre ; d'autre part, les travaux de reconstruction et d'aménagement du château de Chantilly, pour devenir l'écrin où ce prince a réuni et présenté ses admirables collections de toutes sortes, font l'admiration de tous les visiteurs ; enfin, la générosité d'Aumale, qui céda le château d'Eu et son parc à son neveu le comte de Paris et l'aida sur ses fonds propres à remettre le domaine en état, est bien connue des Amis du musée Louis-Philippe férus d'histoire.

Mais en plus du brave militaire, de l'esthète collectionneur et de l'oncle bienfaiteur, il est une facette de la riche personnalité du duc d'Aumale qui est trop méconnue : celle d'historien émérite...

En effet, devenu seul propriétaire du domaine de Chantilly à la mort du duc de Bourbon en août 1830, le duc d'Aumale ne tarda pas à se plonger dans les archives et les manuscrits des princes de Condé dont il avait ainsi hérité avec le château. La solide culture historique qui était la sienne, obtenue tant au lycée Henri IV que par la suite, le fit s'intéresser aux documents qu'il découvrait ; il y trouva un puissant dérivatif à son inactivité forcée, exilé qu'il était en Angleterre depuis février 1848. Ainsi, écrit-il le 10 décembre 1848 à son ancien précepteur, Cuvillier-Fleury : « *Je voudrais commencer par explorer tout ce qui regarde le dix-septième siècle, et en particulier, le Grand Condé. Mon intention serait de recueillir, de mettre en ordre et de publier les documents curieux et inédits, en y joignant des notices et des aperçus historiques de ma façon.* »

Finalement, Aumale, devenu historien sans le savoir, écrivit une *Histoire des princes de Condé*. Durant dix années, le duc d'Aumale poursuivra ses recherches autour des princes de Condé des XVI^e et XVII^e siècles. En 1862, la matière des deux premiers volumes était prête. Le manuscrit fut envoyé chez un imprimeur parisien, mais, sur ordre du préfet de police, toutes les feuilles sur le point d'être brochées furent saisies, et il faudra attendre mars 1869 pour que ces précieux feuillets soient enfin remis à l'éditeur ! Après la parution si mouvementée de ces deux premiers volumes, le duc d'Aumale se remit au travail ; la sortie des cinq autres tomes s'échelonna jusqu'aux approches de sa mort. Cette œuvre d'historien aura occupé près de cinquante années de la vie de ce prince érudit.

Bien d'autres écrits intéressants sortiront de la plume du duc d'Aumale, comme *Les Institutions militaires de la France* ; et il faut noter que la carrière d'historien de ce prince et son goût pour les livres, les documents et les manuscrits ne font qu'un. Aussi, la plupart de ses travaux portent-ils sur des écrits qu'il possédait dans la riche bibliothèque du château de Chantilly.

*

L'année 1870 vit la disparition de trois académiciens : Montalembert, Villemain et Prévost-Paradol. Le comte d'Haussonville semble être le premier à s'être aperçu que la distinction du duc d'Aumale, son prestige et surtout son œuvre d'historien en feraient un excellent candidat à l'Académie française. Mais quel fauteuil pourrait-il occuper ? Grave question...

Le Duc d'Aumale sous la Coupole (suite)

Prévost-Paradol, journaliste et homme politique, était certainement l'homme avec lequel Aumale se sentait le plus d'affinités, mais son ralliement au Second empire empêcherait le prince de faire son éloge. François Villemain, député et ministre de l'Instruction publique, ne semble pas avoir été un des auteurs favoris du duc d'Aumale, d'autant plus que Louis-Philippe disait de lui *'C'est un ennemi de ma maison !'* Restait Montalembert. Membre de la Chambre des Pairs, il s'était prononcé pour la liberté religieuse et la liberté de l'enseignement. Il était l'auteur d'une célèbre étude sur *'Les moines d'Occident depuis saint Benoît jusqu'à saint Bernard.'* Aumale admirait le personnage et accepta de faire son éloge.

Il écrivit modestement, en juillet 1871, à son ancien précepteur : *« Prononcer l'éloge de Montalembert serait une belle tâche ; mais ma vraie crainte serait de ne pouvoir m'élever à la hauteur du sujet ; comment discuter un orateur aussi éloquent lorsqu'on n'a jamais abordé la tribune ? »*

Ayant accepté de briguer la succession de Montalembert à l'Académie française, le duc d'Aumale se plia de bonne grâce aux règles coutumières de l'Académie ; aussi effectua-t-il les visites indispensables auprès des académiciens pour obtenir leurs suffrages. Le 14 décembre 1871, il rendit visite au duc de Broglie et au comte d'Haussonville. Le lendemain, il passa chez huit académiciens, mais ne trouva chez eux que Victor Hugo et Jules Favre, qui l'accueillirent très aimablement tous deux. Le 16, Lebrun, Doucet et Sylvestre de Sacy ; le 18, Patin et Nisard ; le 20, Fleury et Guizot.

Le 30 décembre, le duc d'Aumale fut élu brillamment avec vingt-huit voix sur vingt-neuf votants et un bulletin nul. Il fut réellement heureux de son élection qui était un hommage certes à sa personne, mais aussi à ses travaux historiques et à la qualité de sa langue. Sa réception sous la coupole n'eut lieu que quinze mois plus tard, le 3 avril 1873. Dans son remerciement, le duc d'Aumale fit l'éloge attendu de son prédécesseur dont il occupait le fauteuil : *« Montalembert mérita l'honneur de siéger au milieu de vous. Vos suffrages allèrent le trouver à la tribune de l'Assemblée nationale, au moment où les accents de sa voix y retentissaient avec le plus d'éclat, où sa parole avait acquis toute sa puissance, soulevait le plus d'enthousiasme ou de colère. »*



Réception du duc d'Aumale, le 3 avril 1873

(Gravure sur bois de Jules Pelocq, d'après ses croquis pris sur les lieux)

Le Duc d'Aumale sous la Coupole (fin)

Puis, le duc d'Aumale ne put résister à évoquer les souffrances causées par les injustes lois d'exil qui l'avaient chassé pendant tant d'années hors de sa chère patrie : « *L'exil ! Que de souvenirs ce mot éveille dans mon cœur ! Et comment ne pas le prononcer aujourd'hui ! Vous m'avez recueilli au moment où je mettais le pied sur le sol de mon pays ; vous avez admis le proscrit d'hier dans cette compagnie qui porte le nom de la France !* »

Le duc d'Aumale suivit régulièrement les réunions de l'Académie. Il présida cette noble assemblée à deux reprises, en 1880 et en 1883. Il entretint des rapports les plus courtois avec tous ses nouveaux confrères. Le travail du dictionnaire le passionna et Renan estimait que le duc d'Aumale était le seul membre de l'Académie *'qui possédait le sens de la vie d'une langue et d'un peuple'*. Le duc ne pouvait aller partout où il était invité parce que sa santé lui jouait des tours : il souffrait de plus en plus de crises de rhumatismes aigus. Sa maladie l'empêcha même de venir sous la coupole voter pour Edmond About. Au début de février, Aumale commit l'imprudence de se rendre à l'Académie malgré son état de santé. Il rechuta.

Pour terminer, il convient de mentionner que le duc d'Aumale fut le plus grand bienfaiteur de l'Institut de France ; en effet, par son testament du 3 juin 1884, il manifesta clairement ses dernières volontés :

« Voulant conserver à la France le domaine de Chantilly dans son intégrité avec ses bois, ses pelouses, ses eaux, ses édifices et tout ce qu'ils contiennent, trophées, tableaux, livres, archives, objets d'art, tout cet ensemble qui forme comme un monument complet et varié de l'art français dans toutes ses branches et de l'histoire de ma patrie à des époques de gloire, j'ai résolu d'en confier le dépôt à un corps illustre qui m'a fait l'honneur de m'appeler dans ses rangs à un double titre et qui, sans se soustraire aux transformations inévitables des sociétés, échappe à l'esprit de faction, comme aux secousses trop brusques, conservant son indépendance au milieu des fluctuations politiques. »

Le duc d'Aumale, de façon avisée, ne voulait pas laisser Chantilly et ses collections à l'un ou l'autre de ses neveux car il redoutait, fort justement, une loi de spoliation à leur égard avec tous les risques que cela entraînerait pour sa fondation. Cette solution élégante et sûre était favorisée par la double qualité d'académicien du propriétaire de Chantilly et par les traditions de l'Institut qui bannissent de son intérieur les querelles politiques ou religieuses. C'est avec un sentiment de confiance dans l'avenir et de paix du devoir accompli que le duc d'Aumale, serein, pouvait attendre la mort qui surviendra treize ans plus tard au palais d'Orléans de Palerme. Son cercueil sera conduit à Dreux et inhumé dans la chapelle des Orléans, à côté de la duchesse d'Aumale, du prince de Condé et du duc de Guise. *PL*

Soutenez l'association:

Cotisez et faites la connaître

La cotisation annuelle minimum est fixée à 15€ par personne ou 25€ pour un couple, payable

- par chèque à l'ordre de l'Association des Amis du Musée Louis-Philippe
- par virement coordonnées sur le compte ci-contre et à adresser à :

Association des Amis du Musée Louis-Philippe, Château d'Eu, 76260 Eu.

Un reçu fiscal sera adressé en début d'année suivante.



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire
ASS MUSEE LOUIS PHILIPPE

Domiciliation
SG EU LE TREPONT (00731)
5 RUE DUHORNAY
76260 EU

Référence bancaire

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé RIB
30003	00731	00037260870	38

IBAN : FR76 3000 3007 3100 0372 6087 038
BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP

La comtesse Berthe de Clinchamp

Par M. Antoine Uribe

Berthe-Charlotte de Clinchamp est née le 7 octobre 1833 dans une famille noble de l'Orléanais. C'est en 1859 à l'âge de 26 ans qu'elle rejoint sa tante, Mme de Coiffier, en Angleterre. Celle-ci est au service de la duchesse d'Aumale alors en exil à Twickenham.

Au décès de sa tante en 1864 elle devient à son tour dame d'honneur de la duchesse d'Aumale et ne quittera plus la maison du duc, la duchesse d'Aumale ayant exprimé ce souhait avant de mourir. A partir de ce moment, la comtesse de Clinchamp va alors partager l'intimité heureuse ou tragique de la famille d'Orléans. C'est elle par exemple qui annonce à la duchesse d'Aumale le décès de son fils aîné, le prince de Condé, en 1866. Elle est auprès du duc lorsque celui-ci perd son dernier héritier, François duc de Guise, en juillet 1872. A la suite du décès de la duchesse d'Aumale en décembre 1869, elle devient dame d'honneur de la princesse de Salerne, mère de la défunte.



La comtesse de Clinchamp

La comtesse de Clinchamp est reconnue par tous ses contemporains comme étant distinguée, très cultivée, bonne cavalière, discrète en présence des princes, ce qui facilite son acceptation de la part des d'Orléans. Les princes lui écrivent comme à une parente.

Elle devient la véritable maîtresse de maison du duc d'Aumale, à Paris comme à Chantilly, recevant les invités de marque du duc, veillant au personnel et apportant la présence féminine qui faisait cruellement défaut au prince collectionneur. C'est ainsi qu'elle accompagne d'Aumale lors de diverses sorties à Paris, au Salon du Louvre notamment. Berthe de Clinchamp est auprès du duc lorsque celui-ci s'éteint dans sa propriété du Zucco à Palerme, le 7 mai 1897.

Avant de mourir, le 24 février 1911, dans son domaine de la Nonette, dans le parc du château de Chantilly, où le duc d'Aumale l'a autorisée à rester après sa mort, la comtesse de Clinchamp prend le temps d'écrire deux ouvrages sur le duc d'Aumale : *Chantilly et son dernier seigneur* en 1898 et *Le Duc d'Aumale, prince et soldat. Un grand seigneur au XIX^e siècle* en 1899 et un autre sur l'histoire de Chantilly : *Chantilly 1485-1897* en 1903.

A en croire l'historienne Dominique Paoli et Nicole Garnier, conservatrice au musée Condé, Château de Chantilly, il ne fait aucun doute que la comtesse de Clinchamp fut aussi la maîtresse du duc d'Aumale. *APU*

Pour approfondir le sujet :

- Cazelles (Raymond), *Le Duc d'Aumale, prince aux dix visages*, Taillandier, Paris, 1986.
- Comte de Paris (Henri), *Mon Album de famille*, texte de Michel de Grèce, Paris, France Loisirs, 1996.
- Garnier (Nicole), Berthe de Clinchamp in *L'Art anglais dans les collections de l'Institut de France*, musée Condé, Château de Chantilly, Somogy Editions d'art sous la direction d'Olivier Meslay, 2003, p. 32 à 37.
- Paoli (Dominique), *Fortunes et infortunes des princes d'Orléans (1848-1918)*, Paris, Editions Arténa, 2006.

Les portraits de la Princesse Isabelle et de Gaston d'Orléans au château d'Eu (Première partie) par M. Carlos Lima Junior (traduction M. F. Terrade)

Les collections de peintures du château d'Eu recèlent deux portraits avec un encadrement similaire, signés par le même peintre et qui datent tous les deux de 1890. On identifie sans peine les sujets. A l'arrière une étiquette jaunie encollée mentionne: "Comte d'Eu par un peintre allemand, très coté" [Ill. 1] and "Portrait au pastel de la Comtesse d'Eu, fille de Don Pedro ex-empereur du Brésil" [Ill. 2]. En plus des sujets l'étiquette précise que la Comtesse d'Eu fit don des ces "deux pastels à sa dame d'honneur la comtesse de Vasconcellos".



Ill. 1 - Karl Ernst Papf (1833-1910). Comte d'Eu. 1890.

Pastel sur carton. Château d'Eu.



Ill. 2 - Karl Ernst Papf (1833-1910). Comtesse d'Eu. 1890.

Pastel sur carton. Château d'Eu.

Bien que l'on ne dispose que de peu d'informations sur cette dame d'honneur de la Comtesse d'Eu, il est certain que le « le peintre allemand » présenté par son initiale « E. Papf » dans le coin droit de chacun des tableaux est Karl Ernst Papf (1833-1910), originaire de Dresde, ville où il suivit les cours à l'Académie de peinture et d'où il partit pour le Brésil avec sa femme en 1867. Selon ses biographes, se trouvait aussi sur le même paquebot « Odeia » le photographe allemand Albert Henschel (1827-1882). C'est auprès de lui que Papf devait débiter dans le domaine de la photographie quand il rejoignit la société « Albert Henschel & Cia ». (2). Ce studio photographique dynamique, dont le siège était à Pernambouc avec des agences dans les principales grandes villes de l'Empire, produisait de nombreux portraits photographiques. La même année Papf fut transféré de l'agence de Recife à celle de Salvador et ne rejoignit celle de Rio de Janeiro qu'en 1877 (3).

Notes

1. M. Carlos Lima Junior est doctorant (Ph.D) en histoire de l'art de l'Université de São Paulo / Musée d'Art Contemporain (MAC/USP) sous la direction de Mme Ana Paula Cavalcanti Simioni et auteur d'une thèse de recherche à l'Université de Bourgogne à Dijon sous la supervision de M. Alain Bonnet dans le cadre d'une bourse de la FAPESP (Fondation de recherche de l'Etat de São Paulo). Dans sa thèse, il étudie les liens entre les représentations de la famille impériale en exil et celles de la Première République brésilienne. Cet article est un résumé de cette thèse. L'auteur tient à remercier Mme Francine Mury, M. Alban Duparc et M. Franck Demouchy pour le soutien qu'ils ont bien voulu lui apporter lors des recherches menées en Janvier 2020 au château d'Eu. Courriel: carloslimajr@usp.br
2. Levy, Carlos Roberto Maciel. Karl Ernst Papf (1833-1910). Rio de Janeiro: Pinakothek, 1980. p. 12.
3. Les noms de Papf et Henschel se retrouvent parmi ceux des nombreux photographes qui émigrèrent au Brésil et y établirent leurs studios et ils connurent un certain succès comme ce fut aussi le cas pour Victor Frond, Augusto Stahl, Georges Leuzinger entre autres. Pour une étude complète de ces photographes travaillant au Brésil au XIXe et au début du XXe siècles on se référera à KOSSOY, Boris. Dicionário Histórico-Fotográfico Brasileiro. Rio de Janeiro: IMS, 2002.

Les portraits de la Princesse Isabelle et de Gaston d'Orléans au château d'Eu (suite de la première partie)

Son passage dans l'univers de la photographie permit à Papf d'accéder à une clientèle aisée qui souhaitait se faire photographier dans un studio bénéficiant du privilège de fournisseur de la « Casa Imperial », tel que c'était le cas du studio Henschel qui réalisa à plusieurs reprises des portraits de l'Empereur Dom Pedro II, de son épouse Teresa Cristina, de la Princesse Isabelle et du Comte d'Eu. Les relations de Papf à son tour avec la famille impériale brésilienne se renforcèrent probablement avec son installation en tant que peintre portraitiste en 1880 à Petrópolis (4), la ville située dans l'arrière-pays montagneux de Rio de Janeiro où l'Empereur avait sa résidence d'été (5). On peut d'ailleurs trouver des vues de Petrópolis par Papf dans la collection de photographies de la Princesse Isabelle qui regroupe des clichés qu'elle a regroupés avec le Comte d'Eu (6).

Pour l'exécution des portraits de la Comtesse d'Eu (ill. 1) et du Comte d'Eu (ill.2), Papf poussa la technique du pastel en détaillant le visage de la fille de Dom Pedro II et de son mari en les représentant de trois-quarts dans des positions différentes : le Comte d'Eu regardant à droite et la Comtesse d'Eu dans la direction opposée. Les visages sérieux, les regards profonds, les rides, l'arrangement des cheveux coiffés de manière très soignée, ainsi que les détails des accessoires, tels que le bouton doré brillant dans le V entre le col du gilet et le nœud papillon du Comte d'Eu et la broche attachée au cou de la Comtesse d'Eu renforcent l'impression de dignité émanant des modèles.

Il est fort probable que pour le portrait de la Princesse, Papf utilisa la photographie de Marc Ferrez (1860-1922) de 1887 (Ill.3), année lors de laquelle Isabelle devint Régente de l'Empire pour la troisième fois en l'absence de Dom Pedro II parti en voyage à travers l'Europe (7). Ces deux portraits furent exécutés à leur tour en 1890, peu après la mort de l'Impératrice Teresa Cristina, mère de la Comtesse d'Eu, qui survint au Portugal en décembre 1889. De cette façon, le noir que portent les deux sujets peut être attribué au deuil de l'épouse de Dom Pedro II, disparue un mois après le bannissement de la famille impériale du Brésil, quand la république fut proclamée le 15 novembre de la même année.

A gauche

Ill. 3 - Marc Ferrez (1860-1922)

Princesse Isabelle 1887.

14,2 x 10 cm. 1887.

Apud LAGO, Pedro & Bia Corrêa do. *Coleção Princesa Isabel. Fotografia do século XIX. Rio de Janeiro: Capivara, 2008. p. 195.*



A droite

Ill. 1 - Karl Ernst Papf (1833-1910).

Comtesse d'Eu. 1890.

Pastel sur carton. Château d'Eu.



Notes

4. "Photographia Papf" s'établit dans cette ville en 1885. Le studio sera dirigé des années plus tard par son fils, lui aussi photographe, Henrique Jorge Papf. Levy, Op. Cit. p. 12.
5. L'existence d'une photographie dans les collections de la Princesse représentant Papf devant un portrait grandeur nature du roi Carlos de Portugal et neveu de Dom Pedro nécessiterait plus de recherches sur les liens entre le photographe et les aristocraties brésilienne et européenne. Voir Lago, Pedro & Bia Corrêa do. *Coleção Princesa Isabel. Fotografia do século XIX. Rio de Janeiro: Capivara, 2008. p. 242.*
6. *Idem, ibidem.*
7. Pour plus d'information, voir Barman, Roderick J. *Princesa Isabel do Brasil. Gênero e Poder no século XIX. São Paulo: UNESP, 2003.* Daibert Junior, Robert. *Isabel, a "Redentora" dos Escravos: uma história da Princesa entre olhares negros e brancos. Bauru, SP: EDUSC/FAPESP, 2004.*

Les portraits de la Princesse Isabelle et de Gaston d'Orléans au château d'Eu (fin de la première partie)

Il y a cependant un autre portrait de Papf dans la collection du château d'Eu dans lequel la Comtesse est aussi habillée en noir (Ill. 4). Ces cheveux blonds sont relevés et son visage est légèrement tourné vers la droite regardant le spectateur. La production de l'artiste ne s'est pas limitée à ces portraits pour la famille d'Orléans et Bragance au temps de leur exil (8).

Ill. 4 - Karl-Ernst Papf (1833-1910)
Isabelle d'Orléans-Bragance, Comtesse d'Eu.
Huile sur toile. Château d'Eu



La Princesse Isabelle et le Comte d'Eu posèrent aussi devant l'objectif de Henschel en 1875, présentant fièrement leur fils, Dom Pedro de Alcântara (Prince de Grão Pará), né la même année. A partir de cette série de photographies, une en particulier, présentant le nouveau né en robe de baptême (Ill. 5), servit de modèle à une peinture conservée au château d'Eu dont le peintre est inconnu.(Ill. 6)



Ill. 5 - Albert Henschel (1827-1882).
Dom Pedro de Alcântara. 1875.

Carte cabinet. Apud LAGO, Pedro & Bia Corrêa do. Coleção Princesa Isabel. Fotografia do século XIX. Rio de Janeiro: Capivara, 2008. p. 413.



Ill. 6 – Anonyme
Portrait présumé du prince Pierre en robe de baptême.
Huile sur toile. Vers 1875.

Note

8. Concernant l'histoire, les souvenirs et les représentations de la Princesse Isabelle tant au Brésil qu'en exil, voir Cerqueira, Bruno da Silva Antunes; Argon, Maria de Fátima Moraes. *Alegrias e Tristezas. Estudos sobre a autobiografia de D. Isabel do Brasil.* Rio de Janeiro: Linotipo Digital, 2019.

(suite dans notre prochaine lettre)



*De Gaulle et le Comte de
Paris –
Tentation monarchique ou
manipulation politique ?*



Par M. Guy Gauthier

Première partie (1938-1957)

Les relations entretenues par le Général de Gaulle et Henri d'Orléans, Comte de Paris, prétendant au trône de France sous le nom d'Henri VI, ont toujours suscité des interrogations. Cinquante ans après la mort du Général et vingt-et-un an après celle du Prince, il convient de rouvrir ce dossier afin de tenter de faire la part des choses, entre mythe et réalité.

Mais pour cela, il est nécessaire de reprendre le fil de l'histoire de notre pays depuis les années 1930.

Un prince du XXe siècle

Né en 1908, le Comte de Paris était le fils de Jean d'Orléans, Duc de Guise, arrière-petit-fils de Louis-Philippe Ier et prétendant au trône sous le nom de Jean III.

Le Duc de Guise, comme tous les aînés des familles ayant régné sur la France, était interdit de séjourner dans le pays depuis la loi d'exil de 1886. Il vivait donc à l'étranger, et surtout en Belgique. N'ayant pas la tête politique, il confia le sort de la dynastie à son fils Henri qui, sans attendre, marqua le mouvement monarchique français en prenant ses distances avec Charles Maurras et l'Action française. Il paraissait en effet inacceptable à ce jeune homme ardent qu'on puisse d'ores et déjà déterminer de façon dogmatique ce que serait la monarchie restaurée - si elle l'était un jour - d'autant, soulignait-il avec beaucoup d'à-propos, que les Capétiens n'avaient pas régné d'une façon uniforme pendant mille ans.

Le Comte de Paris, inquiet du délabrement de la IIIe République et de la montée des régimes totalitaires, sentait que, dans ce climat d'effondrement, il aurait peut-être un rôle à jouer pour le salut et la régénérescence du pays.

Au même moment, le colonel de Gaulle partageait des sentiments identiques, mais les deux hommes ne se connaissaient pas.

En 1938, le Prince viola la loi d'exil pour tenir une conférence de presse sur le territoire français, à Magny-en-Vexin, dans le but de condamner les accords de Munich et en appeler à un sursaut national. Il s'adressa à « *tous les hommes de bonne volonté, au-delà des clivages partisans, afin qu'ils élaborent ensemble un programme d'action tenant compte à la fois des nécessités nationales et des aspirations populaires de justice sociale.* » Il se présentait en arbitre, au-dessus des partis, pour le salut de la France mais « *sans supprimer nos libertés au nom d'une mystique totalitaire.* »

Ce discours frappa tellement les esprits qu'au printemps 1939 quelques jeunes gens incorporés profitèrent d'une permission pour se rendre en Belgique auprès du Comte de Paris. Ils s'appelaient François Mitterrand, Pol Pilven, François Dalle, André Bettencourt et Bernard Duprez. C'est de cette époque que date l'amitié entre le Prince et François Mitterrand.

La France s'écroula en 1940. Le Comte de Paris obtint du gouvernement Paul Reynaud l'autorisation de rejoindre la Légion étrangère sous le pseudonyme de Robert Orliac.

De Gaulle et le Comte de Paris (suite)

Le colonel de Gaulle, qui avait été nommé général de brigade à titre temporaire et était entré au gouvernement de Reynaud comme sous-secrétaire d'Etat à la guerre, prêcha immédiatement la résistance à outrance aux côtés de nos alliés britanniques. Il fut désavoué et partit en Angleterre d'où il lança l'appel du 18 juin. Mais ses attaques contre le gouvernement de Vichy furent jugées « *inopportunes* » par le Prince qui ne sembla pas apprécier cette « *incarnation de la résistance française* » par un homme « *isolé, sans armes et sans soldats.* »

La République ayant abdiqué entre les mains du maréchal Pétain, le Comte de Paris, au lieu de rejoindre Londres, se retira au Maroc. En 1942, il se rendit à Vichy pour rencontrer le maréchal qui lui parut très diminué et qui le renvoya à son président du Conseil. Pierre Laval lui proposa alors de prendre en charge le ministère du ravitaillement. Déçu par cette « *blague* », le Prince retourna au Maroc. Pourtant, le finaud Laval lui avait laissé entendre que s'il réussissait dans ce poste « *alors la restauration de la monarchie deviendrait possible... ou quelque chose de semblable.* » Rien en tout cas ne permet de penser que le maréchal ait été monarchiste, même si sa politique intérieure, marquée par un retour aux valeurs traditionnelles, pouvait rappeler les premières années de la Restauration.

De Gaulle et le Comte de Paris : deux ambitions au service de la France

De Gaulle eut beaucoup de ressentiment contre le Prince qui avait appelé les royalistes à soutenir Pétain plutôt que de le rejoindre à Londres.

Pourtant, ils se retrouvèrent en 1942 alliés objectifs contre l'amiral Darlan qui, en 1941, avait été porté à la présidence du Conseil de Vichy et avait négocié avec Hitler. Proche de Pétain et très ambitieux, l'amiral, au moment du débarquement américain en Afrique du Nord, profita de la détestation de Roosevelt pour De Gaulle pour tenter de jouer sa propre carte en Algérie.

De Gaulle, bien entendu, ne voulait pas que Darlan, qui avait collaboré, lui brûle la politesse à Alger alors que lui-même dirigeait la France combattante depuis 1940. Le Comte de Paris, de son côté, envisageait de se porter candidat à la présidence d'un gouvernement d'Algérie en vertu de la loi Tréveneuc de 1872 qui autorisait, en cas d'invasion du territoire, les conseils généraux des départements non occupés à nommer un gouvernement provisoire. Or, en 1942, c'était exactement le cas des trois départements d'Algérie après l'occupation de la zone libre.

Le Prince avait donc un mobile pour éliminer Darlan. Est-ce lui qui a activé les réseaux royalistes d'Alger ? La question reste sans réponse formelle, mais il y a de fortes présomptions. Ce qui est certain c'est que Darlan gênait beaucoup de monde et qu'on songeait à l'écartier à tout prix. A Alger, le royaliste Henri d'Astier de la Vigerie travaillait dans ce sens et le faisait en coordination avec son frère, le gaulliste François d'Astier de la Vigerie, venu de Londres le rejoindre à Alger. Quoi qu'il en soit, le jeune Fernand Bonnier de la Chapelle, gaulliste de sensibilité royaliste, après, dit-on, s'être confessé au royaliste Abbé Verdier qui l'aurait absout à l'avance de son geste, tua l'amiral en déchargeant sur lui son revolver. Le Général Giraud, alors commandant-en-chef en Algérie, et lui aussi de sensibilité royaliste, s'empressa de faire exécuter Bonnier de la Chapelle après jugement sommaire d'une cour martiale. Il ne fallait sans doute pas que le jeune homme parle trop. Le Comte de Paris rejoignit alors le Maroc discrètement après avoir tenté d'obtenir la grâce de Bonnier de la Chapelle. Lors d'une enquête ultérieure, le juge d'instruction trouva chez Henri d'Astier de la Vigerie une liste de ministres - dont De Gaulle et Giraud - devant faire partie du « *gouvernement provisoire* » présidé par le Comte de Paris. On trouva également la maquette d'une photographie sur laquelle le Prince était entouré des mêmes De Gaulle et Giraud...

De Gaulle et le Comte de Paris (suite)

La mort de Darlan fit l'affaire des gaullistes. Devenu président du Comité français de libération nationale d'Alger après le retrait de Giraud, De Gaulle fit réhabiliter Bonnier de la Chapelle et demanda qu'il soit déclaré « mort pour la France ». Le Comte de Paris, auquel De Gaulle n'avait pas fait appel pour siéger au Comité de libération, s'aperçut alors qu'il avait travaillé pour le roi de Prusse... Ceci étant, à quel titre le Prince aurait-il pu y siéger au Comité alors qu'il n'avait jamais soutenu la France libre et que, peu de temps auparavant, il avait rencontré Pétain et Laval ?

Cette affaire d'Alger rendit le Comte de Paris méfiant à l'égard du Général dont, à la vérité, il contestait la légitimité puisque, de son point de vue, la seule légitimité historique était la sienne en tant que descendant des rois de France.

A la libération, il se tint à l'écart. De Gaulle étant chef du gouvernement provisoire, il ne fit rien pour le soutenir. Au contraire, il craignait que le Général n'instaure une dictature.

L'après-guerre et la montée en puissance du Prince

De Gaulle ayant démissionné en 1946 par refus de la nouvelle constitution qu'on voulait soumettre à l'approbation du peuple, se retira à Colombey. Ses partisans créèrent alors le RPF (Rassemblement du Peuple Français) mais le Prince ne donna aucune consigne aux royalistes pour y adhérer.

Le Général ne perdait pas espoir de revenir un jour au pouvoir car la IV^e République risquait fort de ne pas être en mesure d'affronter les défis de l'après-guerre, surtout avec la résurgence de la lutte anticoloniale en Indochine et en Afrique du Nord. Aussi, voulut-t-il convaincre le Comte de Paris qu'il n'aspirait pas à la dictature et que, bien au contraire, il n'était pas si éloigné de lui et de ce qu'il représentait.

En 1949, à sa demande, et par le truchement de son compagnon Edmond Michelet, il reçut à Paris, dans son bureau de la rue de Solferino, le duc de Praslin, émissaire du Prince. Il lui confia alors : *« Je vous affirme que je suis moi aussi monarchiste... royaliste. Redevenu, comme je l'espère, chef de l'Etat, je ferai voter la réforme de la constitution dans un sens monarchique. J'ai la ferme intention de passer la main, le moment venu, à celui qui seul doit et peut assurer la continuité indispensable : le Comte de Paris, puis son fils, son petit-fils... Quand pourrais-je le faire ? Je ne sais pas... pas tout de suite, je crois, sans l'affirmer. Il est raisonnable de penser qu'il faudra attendre une, deux générations, dix, quinze, vingt ans. Il n'est pas exclu d'espérer que ce sera dans quelques mois, un ou deux ans. »*

Cette déclaration est à replacer dans le contexte politique de l'époque. Alors que le Général s'était retiré à Colombey pour un temps qu'il espérait limité, les partis politiques français - à l'exception du Parti communiste -, envisageaient, dans un souci louable d'unité nationale, d'abroger la loi d'exil de 1886. Cette abrogation devait bénéficier au Comte de Paris et au Prince Napoléon qui, lui, avait courageusement combattu pour la libération de la France alors que le Prince s'était mis en retrait. Toutefois, l'héritier des Bonaparte n'ayant aucune ambition politique, c'est bien le Comte de Paris qui devait en profiter pour consolider sa position. La campagne pour l'abrogation fut si bien menée que même le Président de la République Vincent Auriol soutint le projet, comme, du reste, la plupart des grands dirigeants du MRP ou de la SFIO. Cela peut sembler curieux pour les socialistes mais Léon Blum ayant reconnu dans son ouvrage « A l'Echelle humaine », publié en 1945, que *« l'expérience anglaise ou belge a montré que la souveraineté monarchique n'est pas incompatible, en fait, avec la démocratie réelle »*, l'obstacle, pour ainsi dire, avait été levé.

Pour De Gaulle, cette abrogation était un danger car il pouvait craindre que le Comte de Paris, installé en France, n'entreprenne une opération de séduction des élites pour se présenter un jour comme un recours.

De Gaulle et le Comte de Paris (suite)

Les déclarations d'esprit très monarchiques au duc de Praslin sont donc, peut-être, un contre-feu pour neutraliser le Prince. Pourquoi donc Monseigneur irait-il se casser la tête à entrer en politique puisque le Général, au fond, entendait travailler pour lui ?

A ce stade, il n'est pas inutile de rappeler qu'en 1947, donc deux ans avant la rencontre De Gaulle-Praslin, rue de Solferino, le général Franco, en Espagne, et pour légitimer sa dictature, avait obtenu par référendum populaire que la monarchie des Bourbons soit restaurée après lui, tout en se réservant le droit de choisir le meilleur roi possible quand le moment serait venu.

En France, la loi d'exil fut abrogée en 1950 avec une très forte majorité parlementaire et le Comte de Paris s'installa à Louveciennes, en Seine-et-Oise, avec sa nombreuse famille. A partir de là, en effet, de dîners en réceptions, et de contacts politiques en visites quasi officielles en province, le Prince, dont la presse magnifiait l'épouse et les beaux-enfants qui représentaient au fond la résurrection du pays où la natalité repartait en flèche, devint un personnage éminent de la IV^e République. D'autant que ses idées sociales avancées et même son refus de stigmatiser les communistes apparurent comme le signe d'un libéralisme politique étonnant dans une époque qui avait besoin de réconciliation nationale.

En position de force désormais, et publiant un bulletin mensuel que lisait toute l'intelligentsia politique, économique et sociale du pays, le Prince, sans attaquer le Général dont les confidences au duc de Praslin l'avait quand même troublé, se tint à l'écart du RPF. Néanmoins, en homme prudent qui, résidant souvent en Espagne, était au fait du processus de restauration monarchique initié par Franco en 1947, il entretint une correspondance suivie avec l'exilé de Colombey. Cette correspondance montre qu'ils partageaient tous deux le même point de vue : le système politique de la IV^e République était inefficace pour sauver le pays et lui redonner sa place dans le monde.

L'activisme politique du Prince à cette époque était tel que Xavier Walter rapporte cette confidence d'un commissaire de police en faction devant une préfecture : « *Je ne sais pas si le Comte de Paris est royaliste ou républicain. En tout cas, c'est le dauphin de la République.* »

Les contacts directs entre le Prince et le Général

De Gaulle a sans nul doute flairé le danger que représentait pour lui les ambitions du Prince. C'est la raison pour laquelle il le rencontra pour la première fois en 1954, à Saint-Léger-en-Yvelines, chez Emmanuel Monick, gouverneur honoraire de la Banque de France.

Cet entretien est intéressant à plus d'un titre. On peut en retenir trois informations importantes :

D'abord, l'analyse du Général sur la situation : « *Le pays n'est pas mort ; il y a des raisons d'espérer. Si la France doit mourir, c'est la République qui l'achèvera et alors, c'en est fait, c'en sera fini ; d'ailleurs, la République n'est pas un régime qui convient à la France. Si la France doit vivre, alors la monarchie aura son rôle, pour moi, je crois qu'elle n'est pas finie. En l'adaptant, en lui donnant un sens, elle peut être utile.* »

Ensuite, le rappel de l'attitude du Prince en 1940 : « *Je tiens à dire à Monseigneur que j'ai attendu le Prince à Londres avec impatience ; sans vouloir porter une appréciation, je regrette que Monseigneur ne se soit pas associé de près au mouvement. Le Prince en a décidé autrement, il a ses raisons, je n'ai pas à juger, mais j'ai regretté.* »

Enfin, l'esquisse d'une solution politique : « *Le système ne peut pas fonctionner. Il faut un exécutif fort, il faut résoudre d'une manière autoritaire les problèmes... La France n'aime pas la dictature. Alors, quand la France aura à choisir entre le désordre et l'anarchie ou une dictature, il est possible de lui présenter la monarchie avec ce qu'elle éveillera de traditions, de souvenirs, dont les Français ont la nostalgie.* »

De Gaulle et le Comte de Paris (suite)

Le Prince, perplexe, a noté après l'entretien : « *Le Général regarde les complexités de très haut avec le dédain d'un héros divinisé qui continue sa route en traçant des trajectoires prenant source dans le passé et aboutissant à un futur indéterminé dans le temps.* »

Prudent, il envoya un peu plus tard le duc de Praslin à De Gaulle dans le but de clarifier les choses. Réponse du Général : « *Le Prince doit désormais compter sur moi en tout, et pour tout.* »

Jusqu'en 1958, il y aura des contacts fréquents entre le cabinet du Général et celui du Comte de Paris. Les deux hommes se rencontrant eux-mêmes en tête-à-tête à Rueil-Malmaison, à Rambouillet ou à Saint-Cloud.

Les conversations visaient surtout à articuler leurs actions respectives. Sur le fond, ils étaient à peu près d'accord sur tout, sauf que le Prince, sachant que la IV^e République se méfiait de plus en plus de De Gaulle, évitait de s'afficher avec lui ou de soutenir ouvertement le mouvement gaulliste. Du reste, il persistait à penser, avec raison, que l'héritier du trône devait rester au-dessus des partis pour être un jour en position de réconcilier les Français.

En 1956, Henri, Comte de Clermont et fils aîné du Comte de Paris, se fiança avec Marie-Thérèse de Wurtemberg, fille du Duc de Wurtemberg et d'une archiduchesse de Habsbourg-Toscane. Donc, union prestigieuse s'il en fût. De Gaulle, le 2 octobre, félicita le Prince : « *Ces fiançailles vont inspirer la joie et l'espérance de la France.* »

Un an plus tard, ce fut le mariage officiel du « Dauphin ». Le Général écrivit à son père le 30 juin 1957 une lettre qui exprimait beaucoup plus que des vœux convenus : « *La vie de Votre famille s'identifie avec notre Histoire, parce que ce qui vient de Vous dans le présent est exemplaire pour le pays, parce que Votre avenir et celui du prince Henri, celui des Vôtres, sont intégrés aux espérances de la France. Je salue l'union que Dieu va bénir comme un grand événement national.* »

Ce texte est très beau mais engage-t-il pour autant l'avenir ? Certes, pris au premier degré, il paraît transparent. Pourtant, on peut le rapprocher aussi de cette confiance faite en 1984 par François Mitterrand à Bertrand Renouvin qui l'interrogeait sur ses rapports avec le Comte de Paris depuis 1939 : « *Je n'étais pas royaliste mais cela m'intéressait parce que les royalistes représentent la plus ancienne tradition politique de ce pays.* »

Alors, royalisme de conviction, simple nostalgie d'un passé glorieux ou encore déférence pour un homme que Mitterrand, lui encore, qualifiait de « *sympathique, charmeur, ayant le prestige de sa lignée* » ?

Il faut rappeler ici que, très souvent invité avec son épouse aux réceptions données à Louveciennes par le Comte et la Comtesse de Paris depuis l'abrogation de la loi d'exil en 1950, Mitterrand déclina ces invitations à partir de 1956. Sans doute considérait-il que, désormais, le Prince était instrumentalisé par De Gaulle.

Quoi qu'il en soit, le Comte de Paris, reçu par le Général à Saint-Cloud le 18 décembre 1957, repartit confiant après cet entretien. S'exprimant sans ambages, De Gaulle lui avait dit : « *La Quatrième République n'a plus d'excuses, elle a voulu aller à la faillite. Celle-ci durera jusqu'au choc qui doit arriver. Et tout est possible ; il y a trente ans, votre présence était impensable, et vous n'auriez pas trouvé l'écho et l'audience qui vous accueillent aujourd'hui. Votre présence et votre action trouvent l'adhésion - prudente dans la plupart des cas - mais l'adhésion de tous ceux qui pensent. Il y a entre vous et eux des liens qui auraient été impensables il y a trente ans.* »

Puis, en le raccompagnant et en s'inclinant devant lui : « *Vous êtes éternel, moi, je ne suis que l'homme qui passe. Vous avez cet unique privilège d'être toujours là, Monseigneur.* »

(suite dans notre prochaine lettre)

Références :

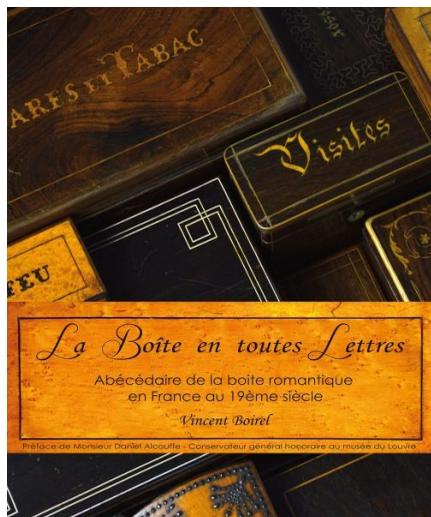
Henri, Comte de Paris, « *Au service de la France, mémoires d'exil et de combats* », Atelier Marcel Jullian, 1979 et « *Dialogues sur la France* », Fayard, 1994.

Xavier Walter, « *Un roi pour la France, Henri Comte de Paris (1908-1999)* », François Xavier de Guibert, 2002.

Retour sur l'exposition Les boîtes romantiques de 2019

Nombre d'entre-nous ont eu la joie de visiter la belle exposition des boîtes romantiques l'été dernier au château d'Eu. Un beau livre, richement illustré, a été publié par M. Boirel qui avait prêté une partie de sa collection.

« La boîte en toutes lettres : abécédaire de la boîte romantique en France au 19^{ème} siècle »



Dans le langage mobilier, il existe très peu de mots, comme la « boîte », qui désignent une aussi grande variété d'objets, tous procédant d'un principe unique : un récipient à couvercle mais dont les formes, les dimensions et la matière peuvent changer. Précisément, la boîte de l'époque romantique est non seulement révélatrice d'un certain art de vivre français au 19^{ème} siècle, époque où progressivement la bourgeoisie accède au mode de vie de l'aristocratie, mais également d'une psychologie de circonstance qui aura marqué les arts décoratifs français.

Collectionneur de cet artefact et disposant d'un ensemble rare de près de 500 pièces, je vous propose d'ouvrir aujourd'hui la boîte de « Pandore » en prenant connaissance de la parution de cet ouvrage : « **La boîte en toutes lettres : abécédaire de la boîte romantique en France au 19^{ème} siècle** » (préface de Monsieur Daniel Alcouffe, conservateur général honoraire au musée du Louvre).

Thé, Chocolat, Toilette, Visites, Crochet, ... : au sein de la cellule familiale ou exposée en public, la boîte de l'époque romantique, avec inscription incrustée sur le couvercle, évoque une tâche déterminée et une occupation spécifique de la bourgeoisie du 19^{ème} siècle.

Cette élégante binteloterie devient, dès lors, un médium capable de nous rendre palpables les interactions associées entre homme et femme ainsi que les éléments constitutifs de leur sociabilité mondaine.

Elle met enfin en lumière toute l'habileté d'exécution et le savoir-faire des maîtres-artisans, ébénistes, tabletiers, représentant un témoignage bien vivant de l'excellence des arts décoratifs de ce siècle éclectique.



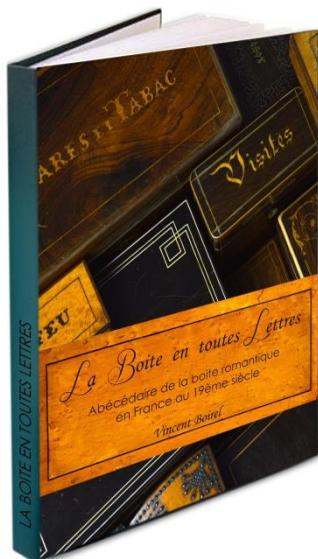
En privilégiant les exemplaires de ma collection mettant en évidence les aspects les plus significatifs, cet abécédaire richement illustré, décliné de A à Z en 26 thématiques, se donne pour ambition de faire parler, autant qu'apprécier cet objet d'élection.



Extrait du Chapitre J comme « Jeux & divertissements mondains »

Cet ouvrage s'adresse à toute personne intéressée par l'art décoratif au 19ème siècle, ainsi qu'aux collectionneurs, aux galeristes, aux conservateurs de musées et à tous ceux et celles qui apprécient un certain art de vivre à la française, en particulier à l'époque romantique.

Format : 20 cm x 24 cm / 26 chapitres / 96 pages / ISBN 978-2-7466-8755-4



Sommaire

Artisans de la boîte	8
Bois & autres précieuses matières premières	10
Caractéristiques esthétiques des boîtes	14
Dégustation de fines denrées	16
Estampilles & étiquettes des fabricants	22
Fabrication de la boîte	26
Grands magasins & boutiques de fabricants	30
Hortense, Léonine, ... : les corbeilles de mariage	34
Inscriptions	36
Jeux & divertissements mondains	38
polKa, mazurKa, ... : danses & carnets de bal	42
Lettres & travaux d'écriture	44
Mode & coquetterie féminine	46
accordéon, piano, ... : les distractions musicales	52
Ornementation	54
Papier mâché	58
Quartier du Palais Royal	60
Réceptions & visites mondaines	62
Souvenirs & amitiés	66
Travaux & loisirs féminins	68
Expositions Universelles	74
Valeurs économiques bourgeoises	76
Whist	78
Le XIXe illustré des attributs de la boîte	80
Dandysme	84
Zones de fabrication & conditions de travail	88
Conclusion	93
Bibliographie sélective & sources iconographiques	94
Remerciements	95

Préface de Monsieur Daniel Alcouffe, conservateur général honoraire au musée du Louvre

Pour toute commande de l'ouvrage, expertise, animation de conférences ou commissariat d'exposition :

Adresse mail : vboirel@yahoo.fr

Site internet : www.boitesromantiques.com



BON DE COMMANDE

Paiement par chèque à l'ordre de Vincent BOIREL (adresse : 64 rue Championnet, 75 018 PARIS) ou virement

NOM : _____ PRENOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

EMAIL : _____

Je commande _____ exemplaire(s) du livre (au prix de 23€ pièce). Frais de port offerts

MONTANT TOTAL : _____ €

Dédicace du livre demandée à l'attention de : _____